



Lanaudière recevra l'Abbé Pierre

La programmation définitive du Festival de Lanaudière a été dévoilée hier. Dom Helder Camara, archevêque de Recife et l'Abbé Pierre commenteront une symphonie et une cantate. Seront aussi présents Renée Morrisette et Victor Bouchard (ci-contre). En tout, 24 concerts en cinq semaines.
Page B-7

L'envers de New York à Long Island

Tout près de Manhattan, Long Island, « l'île de New York », étire ses 193 kilomètres dans l'Atlantique. Plages et ports de pêche y façonnent un bord de mer que bien peu de Québécois connaissent. Les moulins à vent sont les seuls gratte-ciels que l'on y retrouve.
Page Page B-5

Les médecins contre la « soviétisation »

Que veulent les médecins ? Ils l'expliquent dans une série de textes soumis au DEVOIR, dans lesquels il est question de lutte entre administrateurs et professionnels de la santé, de liberté d'action contre les menaces de la bureaucratie, voire de la « soviétisation » appréhendée de leur profession.
Page B-8

Perrin Beatty et la culture

« Les produits culturels canadiens sont à vendre. La culture canadienne ne l'est pas. » C'est en ces termes que le nouveau ministre fédéral des Communications, Perrin Beatty (ci-contre), a déclaré qu'il n'était pas question d'annuler l'exemption culturelle incluse dans le traité de libre-échange.
Page B-3



ANALYSE

La rentrée ratée de Mulroney

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LOIN DE SE redresser en vue du lancement d'une opération constitutionnelle cruciale, depuis la rentrée parlementaire, le gouvernement Mulroney n'a cessé de trébucher.

En l'espace de deux courtes semaines de session, le gouvernement fédéral est parvenu à envenimer ses relations avec ses principaux interlocuteurs constitutionnels et à projeter une image d'incompétence chronique avec une série de bêtises.

Cette semaine, aux Communes, le chef libéral Jean Chrétien a fait rire toute la Chambre en demandant dans l'intérêt de l'image du Canada que Brian Mulroney écoute une tournée asiatique dominée par des éclats de voix entre son gouvernement et celui de l'Ontario et rentre se faire oublier au pays. Plusieurs conservateurs n'ont pu s'empêcher de s'esclaffer.

Mais en privé, des proches du gouvernement concèdent en grimaçant que le scénario d'une rentrée réussie a déraillé. Au bout du compte, le comportement du gouvernement depuis le Discours du Trône a causé des dommages importants aux fondations de sa prochaine offensive constitutionnelle tout en ternissant encore davantage son image publique.

■ Les amours entre Robert Bourassa et Brian Mulroney sont finies, lançait hier le chef du Bloc Québécois Lucien Bouchard juste après l'annonce de la création d'une nouvelle structure fédérale dans le secteur du développement régional, une des compétences qu'entend rapatrier Québec.

Avec cette dernière initiative, Ottawa en est à quatre démarches en deux semaines dans des chasses-gardées du gouvernement Bourassa. Aux excursions projetées dans les secteurs de l'éducation et de la formation de la main-d'œuvre du Discours du Trône était en effet venue s'ajouter au cours de la dernière semaine une bataille sur le terrain de la santé et du ticket orienteur dans les urgences d'hôpitaux.

■ Pendant que son gouvernement fait sursauter Québec au rythme d'une nouvelle surprise tous les deux jours, en Asie, Brian Mulroney s'est mis à dos le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario. En laissant tomber que le déficit ontarien est davantage susceptible que le débat sur l'unité canadienne de faire fuir les investissements étrangers du Canada.

Au moment même où l'entourage de Brian Mulroney tentait de le dépêtrer de ces déclarations à Tokyo, le vice-premier ministre Don Mazankowski en remettait en déclarant aux Communes que le gouvernement de Queen's Park est « moralement déficient » et qu'il ne sait administrer les finances publiques.

À Toronto, le premier ministre Bob Rae, dans une sortie virulente contre Ottawa, a fait remarquer que le gouvernement fédéral entamait le dialogue constitutionnel sur un drôle de ton.

■ Au Nouveau-Brunswick, à la veille d'une campagne électorale, une partie de bras de fer politique se joue en coulisses entre Ottawa et Fredericton sur les droits des Acadiens. En juin dernier, Frank McKenna avait offert d'inscrire dans la Constitution les principes de la loi 88 qui reconnaît le droit à des services équivalents en français et

Voir page B-2 : Mulroney



Les différences culturelles s'estompent vite entre les jeunes Montagnais de Malinoté et les jeunes Québécois du Plateau-Mont-Royal.

PHOTO JACQUES NADÉAU

Une immersion dans la différence

Échange entre enfants du Plateau et de Malinoté

Paul Cauchon

« **H** EIN, VOUS connaissez Vanilla Ice ?! Hein, vous avez déjà mangé de la pizza ?! Hein, vous avez des fours micro-ondes ?! »

Les petits québécois du Plateau Mont-Royal n'en revenaient pas. Eh oui, « ils » ont des posters de Vanilla Ice et de New Kids on the Block, ils mangent des mets chinois et ils ne voudraient pour rien au monde manquer *Le club des 100 watts*.

Par contre, dans deux semaines ils partent pour plusieurs jours avec parents, aïeuls, oncles, tantes et bébés célébrer l'ouverture de la pêche au saumon sur le bord de la rivière Moisie.

« Ils » ce sont 23 enfants montagnais de l'école Tshishteshinu de Malinoté, un petit village près de Sept-Îles, qui débarquaient dimanche dernier à Dorval. Ils sont venus vivre une semaine avec le « groupe Rouge » (niveau 3e et 4e année) de l'école Arc-en-ciel, en plein cœur du Plateau Mont-Royal à Montréal.

Pendant toute la semaine ils visitent la ville et les environs en compagnie des élèves des niveaux 3 et 4 de cette école. On joue ensemble, on mange ensemble, et le soir venu les Montagnais logent chacun dans les familles de leurs vis-à-vis québécois. Ils sont accompagnés de leur professeur et de quatre parents.

Une expérience culturelle et humaine d'autant plus unique que le 9 juin la vingtaine de Québécois partiront vivre dans la classe et les familles de leur nouveaux amis montagnais à Malinoté.

Un échange montagnais-québécois aussi massif entre deux classes complètes pendant une semaine, ça s'est rarement vu. Le projet est issu de la

détermination des parents de l'école Arc-en-ciel, qui n'ont pas nécessairement reçu une aide importante de l'extérieur : aucun commanditaire privé d'envergure n'a voulu verser de montant substantiel, les gouvernements se sont fait tirer l'oreille et quand ils ont accepté de contribuer ce fut pour des montants symboliques (1500 \$ du ministère de l'Éducation, 1000 \$ du ministère des Affaires autochtones).

« On sentait bien que depuis la crise amérindienne les échanges entre Indiens et Québécois c'est un sujet chaud » lance un parent, la mine déconfite.

Il a fallu gratter les tiroirs, convaincre les commerçants du quartier, tordre le bras des amis. À Malinoté il a fallu organiser des bingos, ramasser les sous noirs.

Que le sujet soit chaud ou non importe peu aux enfants. Le contact semble se faire. Dans la cour d'école les jeunes Montagnais ne jurent aucunement avec leurs vêtements fluo et leur casquettes. À la Ronde hier les enfants ne se divisaient pas selon le schéma « Québécois d'un bord et Montagnais de l'autre », mais plutôt selon le bon vieux schéma « les gars d'un bord, les filles de l'autre ».

La Ronde, justement, c'était ce que les jeunes Montagnais avaient le plus hâte de voir cette semaine, avec le métro. Depuis lundi ils ont visité le Parc Lafontaine, le Stade Olympique, l'Insectarium, l'Aquarium, l'Île Ste-Hélène... Au Jardin Botanique ils voulaient s'asseoir dans les parterres, ne comprenant pas qu'ici la nature on la visite, on n'y touche pas...

Tout cela continue aujourd'hui avec des visites conjointes au centre-ville, au Vieux-Montréal, au zoo de Granby demain... Mais on aurait

Voir page B-2 : Immersion

ANALYSE

Faut-il perdre la carte... électorale ? 2) La Cour suprême du Canada empêchera-t-elle Québec de torpiller l'héritage de Lévesque ?

Gilles Lesage

de notre bureau de Québec

LA COUR SUPRÊME du Canada empêchera-t-elle le gouvernement Bourassa de torpiller l'héritage de René Lévesque en matière de réforme électorale ?

Telle est l'importante question qui se pose, en attendant que la plus haute cour canadienne tranche le grave litige concernant la carte électorale de la Saskatchewan.

Fin septembre dernier, la Commission de la représentation électorale (CRE) proposait à l'Assemblée nationale une nouvelle

carte électorale, entraînant des modifications dans l'ensemble des régions du Québec, soit à 104 comtés sur 125. Pour 14 d'entre eux, cependant, les changements n'impliquent aucun électeur. Pour se conformer à la loi et respecter la limite de 125 comtés, la Commission estime qu'il faut répartir autrement les comtés entre les zones en croissance démographique et les zones en décroissance. Six comtés sont retranchés dans les zones où le nombre moyen d'électeurs par comté est faible et où la population est en décroissance : trois sur l'Île de Montréal, une en Chaudière-Appalaches et Bas Saint-Laurent,

une en Gaspésie, une en Estrie et Bois-Francs. Ces six retraits permettent d'ajouter autant de comtés à où le nombre d'électeurs est très élevé et la population en pleine croissance : deux en Montérégie, deux sur la rive nord de Montréal (Laurentides et Lanaudière), un sur l'Île Jésus et un dans la région de Québec (rive nord). Ce fut un beau tollé, dans les deux partis, ministériels et péquistes confondus. Même s'ils étaient prévenus depuis neuf mois, plusieurs contestèrent sans ménagement la Commission, permanente et neutre, qui relève de l'Assemblée et est

Voir page B-2 : Carte



Le ministre Côté devant la carte électorale du Québec

100-199 Immobilier-Résidentiel/200-299 Immobilier-Commercial/300-399 Marchandises diverses/400-499 Offres d'emploi/500-599 Services/600-699 Véhicules automobiles/900-999 Avis/100-199 Immobilier-

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

TÉLÉPHONE: 286-1200

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

ou: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3S6

200-299 Immobilier-Commercial/300-399 Marchandises diverses/400-499 Offres d'emploi/500-599 Services/600-699 Véhicules automobiles/900-999 Avis/100-199 Immobilier-Résidentiel/200-299 Immobilier-Com-

ARTS VISUELS

Pierre Riverin, la passion du galiériste collectionneur

Galerie Riverin-Arlogos

197, Chemin du Lac d'Argent
Eastman, Québec

Marie-Michèle Cron

LOIN DE LA RUMEUR des grandes villes, lovée dans les Cantons de l'Est comme dans un écrin protecteur, la galerie Riverin-Arlogos est un véritable petit musée qui aurait fait tomber André Malraux en pâmoison. Déjà, une sculpture de Louis Belzile nous accueille à la porte que nous n'osons franchir, par peur de nous retrouver nez à nez avec le « Syndrome de Stendhal », un curieux phénomène qui fait s'évanouir d'émotion les touristes, devant les chef-d'oeuvres de l'art italien, à Florence.

Dans la maison même, un cœur rouge et un boulier en bois, un paysage datant de 1890, le portrait d'une vieille femme aux traits burinés par le temps et le travail côtoient un Serge Lemoine et un Raymond Lavoie. Plus loin, des masques africains courtisent les lignes dansantes d'un Francine Simonin. Chez Pierre Riverin, l'art populaire fait bon ménage avec l'art contemporain.

Car depuis l'âge de 20 ans, ce galiériste passionné et collectionneur invétéré, peuple son univers de sculptures et de peintures, des coups de cœur qui font désormais vibrer les murs de leur présence incantatoire. Impliqué, entre autres, comme bénévole dans plusieurs organismes tels que les YMCA de Montréal, président de la fondation du Musée de Sherbrooke, Pierre Riverin a le verbe plutôt délié, le geste généreux et le feu sacré. Vous savez, celui qui fait se consumer les êtres truciens au regard mobile et pétillant. « Pour moi, l'art est avant tout une affaire de cœur dit-il. Ce n'est même plus cérébral et dans mon cas cela de-

vient physique, un véritable coup de foudre. Il faut que l'œuvre me bouscule, me dérange ».

Initié dans les années 50 par des professeurs qui n'avaient pas peur d'envoyer leurs élèves dans des lieux ouverts à la modernité, il découvre les Automatistes à la Galerie « l'Art Canadien » tenue par Monsieur Bergeron. Puis en 1958, le fougueux Armand Vaillancourt installe dans un Chicoutimi chamboulé, un monument aux morts qui fait, comme il se doit, couler beaucoup d'encre. Et piquer la curiosité d'un collectionneur en herbe. « Je me suis privé de bien des choses pour acheter des œuvres d'art répond Pierre Riverin. Collectionner, c'est maniaque et dans ce temps là, c'était une véritable rage pour moi. Je me souviens que je mettais des nappes à la place des rideaux dans mes fenêtres parce que je dépensais tout mon argent pour acheter des huiles, des portraits, des paysages ».

Ainsi, de ses premières acquisitions, deux petits tableaux figuratifs qu'il conserve comme talisman, en passant par ses voyages outremer et ses multiples lectures puisées dans les revues spécialisées, jusqu'aux liens tissés avec la réputée galerie nantaise Arlogos active depuis 12 ans en France, Pierre Riverin n'a de cesse de présenter le travail des artistes d'ici et d'ailleurs. « Vieux guerriers de l'art québécois tels que le plasticien Jean-Paul Jérôme dont les œuvres ont, dernièrement, occupé l'espace de la galerie; jeunes loups aux « dents longues » tels qu'Arthur Munk dont on peut voir les peintures aux formes organiques jusqu'au 18 juin prochain où Jacky Dinh découvre lors du Symposium de Baie Saint-Paul.

Mais aussi, les français Jean-Claude Rugirello et Jean-Louis Delbes, deux piliers de l'École de Marseille, Philippe Cognée, Jean-Paul



Pierre Riverin devant une œuvre de Arthur Munk

Huifier qui vient pour la première fois sur le continent mais qui compte déjà sept solos à son actif chez Stedler, les artistes Gérard Traquandi, Fabrice Hubert et son monde délicieusement aquatique. Il est étrange

d'ailleurs que ces noms là qui percent le marché européen de façon fulgurante, ne me soient pas familiers. « Depuis 1983, je m'intéresse à la peinture européenne qui est, à mon avis, très peu connue au Québec

lance Pierre Riverin. Depuis quatre ans que la galerie fonctionne, en particulier par la bouche à oreille, j'ai toujours essayé d'avoir de nouveaux noms sans pour autant négliger les artistes québécois célèbres ou pas.

Je crois aux échanges et à la diffusion ».

La galerie qui jouxte le reste de la maison comme un appendice indispensable n'a rien de minimal. Rayons remplis de livres et de magazines, vitrines derrière lesquelles revivent des objets d'art ancien, meubles en bois chaud, espaces intimes qui prêtent à la méditation, se voient ponctués d'une sculpture abstraite de Pierre Tual, de figurines filiformes à la « Giacometti » d'Elizabeth Oulès, d'une statue désarticulée de Tony Brown, dont on avait vu la ballerine au Musée d'art contemporain de Montréal dans l'exposition « Space Invaders » en 1986. Pierre Riverin qui ne fréquente pas les institutions (qu'il visite régulièrement) ni ses spécialistes, n'a nullement l'intention de s'installer à Montréal. Dotée d'un solide fonds de réserve, la galerie n'est pas prête, non plus, de fermer et annonce déjà la couleur de sa prochaine exposition. Au programme : Yves Trudeau. Mais son succès, elle le doit en grande partie à une clé indispensable au milieu des arts : l'accueil. En effet, chez Riverin-Arlogos, on cajole et reçoit à bras ouverts les artistes de passage. « Il faut dire qu'ici nous sommes à la campagne alors qu'à Montréal, nous ne pourrions pas faire le même type d'accueil explique Pierre Riverin. On aurait alors un problème d'espace par exemple. Lorsque les artistes arrivent ici, ils se sentent un peu capotés et il faut compenser par autre chose. Les gens partagent alors la vie de famille ».

Marcel Pagnol donnait le goût à ses héros de la Provence parfumée de « cultiver l'authentique ». Pierre Riverin, quant à lui, cultive l'essentiel : créer, comme le veut la tradition des marchands européens, des relations profondes et amicales avec des artistes qui ne demandent alors qu'à être encouragés. Contre vents et marées.

◆ Immersion

tort de n'y voir qu'une série de visites touristiques. Ce projet est en préparation depuis le début de l'année scolaire, inspiré par un des parents de l'école, un cinéaste qui avait tourné un film l'année dernière avec les Montagnais de la Côte-Nord.

L'idée, c'est de véritablement « prendre un bain » dans la culture de l'autre, plutôt que d'étudier cette culture de façon rigide. Les enfants sont plongés dans la réalité de l'autre et vivent dans cette réalité pendant une semaine.

La préparation des deux voyages respectifs a été intégrée aux activités pédagogiques. Il y eut des échanges de vidéos, où les enfants se présentaient et exprimaient leurs attentes. Les deux enseignantes de chacune des classes, Sylvie Colucci à Montréal et Céline Bellefleur à Maliotenam, se sont rencontrées. Chaque groupe a étudié la culture de l'autre.

À Montréal par exemple la classe a produit un grand cahier, ou encore un petit journal de 12 pages remplis de données historiques et quotidiennes. Le journal présentait également un sondage réalisé par les enfants eux-mêmes auprès des adultes de leur entourage afin d'examiner comment les adultes voyaient les Montagnais.

Un sondage qui présentait des réponses surprenantes. Une personne croyait, par exemple, que les Montagnais vivent dans des montagnes. Se demandant quelles étaient les neuf communautés montagnaises du Québec les enfants se sont vu répondre, entre autres, les Mohawks, les Okas, les Sioux, les Apaches.

Chacune de leur côté ces écoles présentent un caractère particulier. L'école Arc-en-ciel est une des cinq écoles « alternatives » intégrées dans le réseau de la CECM.

À Maliotenam l'école Tshishtes-

hinu est née de la volonté des parents montagnais de donner une éducation basée sur les valeurs et modes de vie de leur nation —harmonie avec l'environnement naturel, respect des aînés, etc.

Céline Bellefleur, le professeur montagnais, explique que son école est déclarée « à cheminement innu » (la langue montagnaise).

« Le cheminement innu a commencé il y a trois ans, du désir de jeunes parents qui craignaient que la langue innue soit de plus en plus oubliée, dit-elle. Jusqu'à la troisième année ces enfants font leur classe en innu, le français étant enseigné comme langue seconde. Ils fonctionnent vraiment avec les deux langues ».

Mme Bellefleur sourit lorsqu'elle entend les enfants québécois s'étonner de ce que les Montagnais possèdent des téléviseurs. « On se rend mal compte comment nous baignons aussi dans la même culture. Mais en même temps nous maintenons nos traditions et le mode de vie diffère. Depuis le début de la semaine, par exemple, il faut toujours faire attention lorsqu'on se déplace : chez nous tout le monde est habitué à marcher dans la rue ! Et puis on s'étonne de voir de petites familles, puisque nos familles comptent quatre ou cinq enfants ».

« Bien sûr que la frontière culturelle n'est pas si grande, et que les enfants Montagnais ont vu le film de Ding et Dong », ajoute Lucille Veilleux, mère d'un des enfants d'Arc-en-ciel et active dans l'organisation du projet. « Mais la célébration de la pêche c'est aussi un moment exceptionnel, d'une forte spiritualité, où les parents transmettent plein de choses à leurs enfants sur l'importance de la nature ».

L'enseignante de la classe québécoise, Sylvie Colucci, présentait ainsi le petit journal réalisé avant l'arrivée du groupe : « Ce projet vise un objectif fondamental, soit apprendre à nos enfants à mieux connaître les premiers habitants de ce pays afin que, devenus adultes, ils puissent travailler de concert à l'établissement d'une société harmonieuse et respectueuse de tous les individus qui la composent. C'est un devoir qui nous incombe à tous ».

◆ Carte

indépendante du pouvoir exécutif. Surpris de l'ampleur du projet, le ministre Côté maugrée contre toute « modification majeure » avant les élections. Son collègue Yvon Vallières fulmine contre la disparition de son comté de Richmond, suggestion qu'il juge « entièrement déconnectée » de la réalité. La députée libérale Claire-Hélène Hovington ne veut pas non plus que son comté de Matane disparaisse; elle amène ses collègues de la péninsule, notamment Mme France Dionne (Kamouraska-Témiscouata) MM. Henri Paradis (Matapédia) et Michel Tremblay (Rimouski), aussi ulcérés qu'elle. Dans leur mémoire, ils n'y vont pas avec le dos de la cuiller : la rigueur scientifique de la Commission n'a pas été évidente en 1987 et on peut penser que ses prévisions de 1990 ne seront pas plus exactes; son analyse est sommaire, peu rigoureuse, peu fiable, et le reste. On accuse la Commission de vouloir décréter la fermeture de la Gaspésie! Un chercheur, M. Pierre Bérubé, opine même que si la Commission persiste, c'est qu'elle est incompétente. « Lorsqu'un organisme, parce qu'il détient une forme de pouvoir, décrète le savoir sans la science, c'est qu'il établit automatiquement un ordre anarchique. » Rien de moins!

Du côté péquiste, le député d'Arthabaska, M. Jacques Baril, fait front commun avec son voisin de Richmond pour faire valoir l'importance des députés en régions. Le leader parlementaire péquiste, M. Chevrette, veut proposer des modifications, sans remettre en cause « les principes et les valeurs fondamentales de la loi pour des motifs politiques partisans ». Dure équation, quand on prend en compte les exigences de la loi et la mathématique électorale.

Début novembre, le gouvernement, avec la bénédiction de l'opposition, suspend jusqu'au 1er mai 1991 les travaux de la Commission relatifs à la consultation des députés, des citoyens et des organismes intéressés. Mine de rien, après seulement deux jours d'audiences publiques (à Gaspé et Rimouski), c'est vraiment un vote de non confiance envers l'impartialité de la Commission, mise sur pied il y a 15 ans précisément pour éviter que partis et députés, à la fois juges et partis, ne soient en conflit d'intérêts flagrant et constant.

À mots à peine couverts, le ministre délégué à la Réforme électorale dénonce aussi les conclusions de la Commission. Comme si les députés pouvaient être plus indépendants, neutres et impartiaux que trois commissaires qui n'ont aucun intérêt, personnel, partisan ou collectif, à faire valoir. Comme bien d'autres, le ministre Côté préfère faire l'autruche et refuser de reconnaître que si la

Gaspésie se vide, ce n'est quand même pas à cause de la loi ou de la carte électorale. Celle-ci ne fait que refléter une situation, fort regrettable, que tout maquillage (naguère, on appelait cela du *gerrymandering*) de la carte ne saurait masquer. Le pire, c'est que le PQ concourt allègrement à cette opération électorale.

Quoi qu'il en soit, durant tout l'hiver, les deux grands partis ont tenté d'imaginer toutes sortes de formules qui leur permettraient de calmer les doléances de leurs députés sans trop attenter à la loi. Y a-t-il moyen de faire une carte valable pour dix ans? Peut-on prendre appui sur la population totale plutôt que sur le seul nombre d'électeurs dans un comté? Peut-on accroître les écarts à 30%, dans un sens ou l'autre, sans enfreindre la règle de l'égalité relative du droit de vote? Donner plus d'importance aux régions rurales qu'aux régions urbaines? Mais la Saskatchewan l'a fait, et ça a été contesté, avec succès, devant les tribunaux. On a même fait des projections à partir du nombre de municipalités, de kilomètres parcourus, et autres variables plus ou moins lourdes.

A vrai dire, les simulations ne semblent mener nulle part. La limite de 125 comtés est atteinte, et personne, sauf erreur, ne la remet en cause. Le Québec en est rendu au premier vrai test de la « vertu » démocratique qu'il affiche depuis 15 ans, sous l'impulsion du premier ministre Lévesque.

Dans LE DEVOIR du 16 mars dernier, M. Louis Bernard, secrétaire général du gouvernement Lévesque, a rappelé l'importance que le père fondateur du PQ accordait à la démocratie parlementaire et électorale. C'est lui qui a insisté pour que soit confiée à une commission indépendante la tâche de revoir de revoir la carte, après chaque élection générale, afin de s'assurer de l'égalité fondamentale de chacun des comtés. Il y avait beaucoup d'opposition parmi les députés au sein des partis à ce que cette tâche soit confiée à une commission indépendante, note M. Bernard, plutôt que d'être laissée, comme ça avait toujours été le cas, à la discrétion des députés eux-mêmes. « Mais M. Lévesque avait été intraitable sur ce point : dans une matière comme celle-là, les députés eux-mêmes étaient, en quelque sorte, un établissement; ils étaient en conflit d'intérêts; il fallait quelqu'un d'autre pour décider du bien commun. La démocratie passait avant les partis.

« À cet égard, poursuit M. Bernard avec pertinence, je regrette que, récemment, l'Assemblée nationale ait, avec l'accord de l'opposition, passé une loi spéciale pour suspendre la révision de la carte électorale qui avait été entreprise par la Commission de la représentation électorale. C'est une première entorse à l'héritage démocratique de René Lévesque. Espérons qu'elle sera vite corrigée. » Hélas, trois fois hélas. Non seulement cette incartade n'a pas été rescindée, mais elle est sur le point d'être reconduite, prolongée

pour six autres mois, toujours avec l'accord des péquistes, dont plusieurs siègent déjà avec M. Lévesque, il y a 15 ans. N'ayant pas trouvé la quadrature du cercle et ne pouvant se sortir du guépion dans lequel il avait allègrement plongé, le ministre Côté a présenté à l'Assemblée, le 15 mai, le projet de loi 152 sur la délimitation des circonscriptions électorales. Il aura pour effet de reporter au 1er novembre 1991 la reprise des travaux de la Commission et sa consultation générale. Entretemps, bien sûr, on espère trouver une formule magique qui permette aux députés, mine de rien, de jouer dans la carte à leur guise, mais sans avoir l'air de bousiller l'un des plus précieux legs du gouvernement précédent.

Le salut, si l'on peut dire, viendra t-il d'Ottawa?

Début mars dernier, la Cour d'appel de la Saskatchewan a statué que la nouvelle carte électorale de cette province était invalide. Pourquoi? Elle va à l'encontre du droit de vote garanti par la charte fédérale des droits et libertés. Le gouvernement avait demandé au tribunal de décider si la carte, qui permet à la population d'un comté de varier de 25% par rapport à la moyenne provinciale, respectait la charte. Il y a au total 35 comtés ruraux, 29 urbains et 2 dans le nord de la province. La Cour d'appel estime que la nouvelle carte favorise trop les comtés ruraux. C'est du *gerrymandering* (traficotage), ont fait valoir les opposants.

L'affaire est rendue en Cour suprême. C'est un précédent. On pense que jugement final sera rendu d'ici quelques semaines, en raison de l'urgence de la situation. Des élections doivent avoir lieu l'automne prochain, au plus tard le 12 novembre, en Saskatchewan. Or, dans un mémoire soumis le 18 avril à la Cour suprême, le gouvernement du Québec s'aligne sur la Saskatchewan et prétend que l'égalité absolue du vote n'est pas un principe adapté au contexte politique canadien. Les différences dans le nombre d'électeurs dans certains comtés, prévues dans la loi de cette province et recommandées par la Commission électorale, ne portent pas atteinte aux droits ou libertés garantis par la charte canadienne, fait valoir le Procureur général du Québec. Il ajoute qu'une telle atteinte serait justifiée par l'article premier de la charte fédérale, soit que les différences peuvent se justifier dans le cadre d'une société libre et démocratique.

Un concept d'égalité absolue du vote n'est généralement pas compatible au Canada avec une représentation effective des citoyens, lit-on dans le mémoire, présenté par les avocats-procureurs Marise Visocchi et Louis Rochette, au nom du ministre Gil Rémillard. « La fonction représentative du député auprès de ses concitoyens et de sa circonscription électorale implique la délimitation de circonscriptions électorales ne comportant pas un nombre égal d'électeurs. » Au Canada, selon ce mémoire, on n'a pas retenu un principe d'égalité absolue du vote,

mais on a cherché à le tempérer à la lumière des intérêts régionaux et minoritaires dans le système politique canadien. Rappelant la pratique à Ottawa et dans les provinces, dont au Québec, les procureurs ajoutent : Il serait difficile d'imaginer que ces caractéristiques communes à toutes les lois électorales aient pu subsister si longtemps tout en étant contraires au principe démocratique canadien.

Le mémoire du Québec conclut ainsi : « En 1991, le système électoral canadien assure, malgré certains écarts mathématiques, une égalité de traitement à ses citoyens. Il résulte d'une évolution dictée, au fil des générations, par l'idéal démocratique canadien. Il n'est pas parfait à certains égards mais, au plan démocratique, il est un instrument efficace ».

Le jugement aura d'importantes conséquences sur l'avenir du système électoral canadien. Si la Cour suprême impose le critère américain dit du *One man, one vote*, la carte québécoise devra être chambardée de fond en comble. Si, à l'inverse, on reconnaît le bien-fondé d'écarts de 25%, en plus ou en moins, le gouvernement québécois devrait s'y conformer, bon gré mal gré, lever le moratoire et redonner à la Commission le mandat qui est le sien depuis 15 ans. On aura, toutefois, réussi à la discréditer dans l'opinion publique et à lui faire perdre un an.

M. René Lévesque ne serait pas très heureux, à dire le moins, de ceux qui, tant libéraux que péquistes, se réclament de son héritage en matière de réforme électorale.

◆ Mulroney

en anglais dans sa province. Mais le gouvernement fédéral n'est plus intéressé à conclure des ententes constitutionnelles bilatérales susceptibles d'alimenter les revendications du Québec.

Alors qu'il semble tirer dans toutes les directions sur la scène constitutionnelle, le gouvernement Mulroney ne s'attire guère d'applaudissements pour le reste de sa performance.

À compter d'aujourd'hui, une commission parlementaire entreprend une enquête sur l'admission accélérée au Canada de l'ex-ambassadeur irakien aux États-Unis Mohammed Al Mashat. Jusqu'à présent, le gouvernement n'est pas parvenu à expliquer comment le principal porte-parole de Saddam Hussein en Amérique du Nord pendant la guerre du Golfe a eu droit à un traitement privilégié des services de l'immigration. Pour étayer sa défense, à savoir qu'aucun ministre n'a été associé au dossier, le gouvernement a mis en cause certains de ses plus prestigieux haut-fonctionnaires, y compris le Greffier du Conseil privé Paul Tellier. Aucun d'entre eux, affirme-t-on jusqu'à présent, n'a jugé bon d'avertir ses patrons politiques des événements entourant l'ex-ambassadeur.

Et Ottawa a porté un sérieux coup à l'image qu'il s'était soigneusement donné pendant la guerre du Golfe.

Libre comme l'air

Association Pédagogique du Québec

SMCQ

La Société de musique contemporaine du Québec a vingt-cinq ans

GALA

Hangar #9 / Vieux port de Montréal
Le 2 juin 1991 — 20 heures

Créations de Murray R. Schafer et de Gilles Tremblay
Oeuvres de Serge Garant et de Jean Papineau-Couture

billetterie Articulée Métro Place d'Armes / Réservations : 843-9305
Billets réguliers : 18 \$ / Étudiants et âge d'or : 10 \$

RÉCITAL D'ORGUE

RÉJANE DESAUTELS,
organiste et professeur

À la chapelle des Frères Maristes
14, Bord-de-l'Eau, Iberville
(autoroute 10, sortie St-Jean)

**Dimanche, 2 juin
à 20h00**

Offrande volontaire

Vous déménagez?

Évitez de vous priver temporairement de votre DEVOIR. Faites transférer votre abonnement dès maintenant. Votre DEVOIR déménagera en même temps que les vôtres.

Nom _____
Adresse actuelle _____
Code postal _____ No. tél. _____
Nouvelle adresse _____
Code postal _____ No. tél. _____
Date de déménagement _____

LE DEVOIR

Remplissez et retournez le coupon réponse à
LE DEVOIR, service à la clientèle
211 St-Sacrement, Montréal H2Y 1X1
MH (514) 844-5738 — Ext. 1-800-463-7559

TELEVISION / chronique



L'abbé Maurice Proulx

Une épopée avec les vrais Ovila

« PETITE HISTOIRE ». Cette expression hérisse l'historien Jean Provencher. Il a bien raison, car l'Histoire, celle qui s'écrit avec la majuscule, est la somme d'humbles ou héroïques gestes quotidiens posés par des hommes et des femmes dont on ignore l'existence : elle est tissée par la multitude des gens qui en sortent, individuellement, grands, bouleversés ou broyés.

Avec *Images de l'abbé Proulx* (le jeudi, 22 h et en reprise le dimanche suivant, à 17 h), Radio-Québec nous restitue un grand pan de notre histoire. Il ne faut pas rater ces documents d'époque, que Jean Provencher situe dans leur contexte avec sobriété et intelligence, filmés par l'abbé Maurice Proulx. Ce pionnier du film documentaire raconte, sans exposés savants, l'histoire de nos pionniers. Nous voyons nos pères et nos grands-pères se bûcher littéralement un pays.

En présentant cette série, pendant 13 semaines, à compter de ce soir, Radio-Québec offre du neuf taillé dans du vieux. C'est avec émotion qu'en feuilletant notre album de famille on s'attarde sur ces attendrissants instantanés de ce que nous fûmes.

Ce soir, on présente trois documentaires. Le premier, tourné en 1942, propose une journée à l'Expo provinciale de Québec. Des paysans fiers exhibent leurs animaux primés et produits agricoles. Voisinant les jeux forains, manèges, trapézistes et acrobates, des belles vaches bien grasses, habillées comme des humoristes, font la parade. On y voit encore le premier ministre de l'époque, Adélard Godbout, déclarant : « L'agriculture reste toujours le fondement sur lequel il faut édifier l'économie de notre province ».

1947 : Nous sommes conviés au Congrès marial d'Ottawa. Priant et chantant en chœur, la foule des fidèles, où l'on aperçoit les jumelles Dionne, ne demande au ciel qu'une faveur : « du beau temps » et est exaucée. Notre-Dame du Canada est priée de protéger « sur les bords du grand fleuve, un peuple jeune encore qui grandit frémissant ». On récite les litanies de la Vierge : Étoile du marin, Lys sans tache, Gardienne de toutes les vertus, Reine des éléments : « Donnez des ouvriers pour la divine moisson ».

1933 : Sur fond de crise, on assiste à la désespérée quête d'espace de quelques colons, les authentiques Ovila qui, croyant fuir la misère, partent vers l'arrière-pays : tout un monde à défricher. Voyez ces cabanes en bois rond, la première est destinée au prêtre et la seconde sert de chapelle. Voyez ce Tartarin qui a « tué 21 lièvres sans quitter sa chaise berceuse ». Voyez la forêt qui recule et la route, tracée à la hache, et dont on ne laissera pas se refermer la blessure. Épinettes, mouches et misères noires.

Voyez encore ce portrait de famille, orgueil du colon : la mère, lourde, au sourire résigné, ne ressemble ni à Marina Orsini ni à Carole Laure. Une Émilie nature, entourée de nombreux enfants, que le commentateur appelle « de la graine de colons ».

À voir pour savoir d'où l'on vient, pour être sûrs qu'une fois sortis du bois l'on pourra jamais connaître autant de misères et de souffrances... Notre-Dame du Canada ne le permettra pas !

Éros et l'Enfer

SI VOUS avez envie d'explorer « les profondeurs abyssales de l'érotisme » et le démière de la pornographie, *Hôtel* (22h25, TV5) vous propose, ce soir, l'éternel débat et une visite à l'Enfer de la Bibliothèque nationale de Paris, où s'entassent des livres saisis par la police qui ont pu échapper aux flammes. Son administrateur, Emmanuel Leroy-Ladurie, explique que « l'obscénité s'est déplacée, c'est aujourd'hui le racisme, par exemple ; l'obscénité est collective, politique et n'est plus d'ordre privé ».

Quelques auteurs et historiens parlent d'abondance sur ce sujet vaste comme les continents intérieurs de l'homme et de la femme. Ce genre littéraire difficile est une invention française, dit Jean-Jacques Pauvert, il précise : « 80 à 90 % de la littérature érotique est française ». Depuis toujours, « elle exprime tous les fantasmes qu'Éros suggère à l'imaginaire des hommes ».

Des hommes ? Pas seulement. On y parle aussi de l'auteure québécoise



Rolande ALLARD-LACERTE

Claire Dé qui, dans *Le désir comme catastrophe naturelle*, publie des nouvelles écrites « avec passion et goinfrerie » prouvant que « les phantasmes féminins n'ont rien à envier à ceux des hommes ».

Ça ira, ça ira... CE N'EST pas un suspense, Louis XVI et Marie-Antoinette n'échapperont pas miraculeusement à leur sort mais c'est toujours avec une certaine fascination que l'on voit — et compare — les innombrables versions dramatiques de la Révolution française. Cette fois, une grande fresque historique haute en couleurs, avec une distribution prestigieuse et des milliers de figurants (c'est sans lésiner sur les moyens qu'on a pris la Bastille), la fait revivre. Une mini-série, avec les qualités, les défauts, les lacunes et les excès du genre, découpée en 4 *Beaux Dimanches*, à Radio-Canada. À suivre les 2, 9 et 16 juin 20h. Ça ira, ça ira, le hockey est fini n-i ni !

Notre révolution tranquille à nous va modestement son chemin du Roy sans Robespierre ni Danton. À peine si le citoyen sourcilie quand une tête, non couronnée, dépasse du nombre. Ou dépasse sa pensée. À se demander s'il y aura, un jour, de quoi façonner une grande fresque hystérique... Revue, dimanche, à *Scully rencontre* (TV5) l'entrevue accordée par Charles Taylor avant sa nomination au Conseil de la langue française. Avant qu'il nous cite des noms. Un homme qui avait pourtant l'air policé, tolérant, attentif, humaniste... C'est bien pour dire, hein ?

Ça rira, ça Rira bien...

COMME pour souligner, au crayon rouge et gras, le congrès du Parti libéral tenu à Sherbrooke, *Rira bien*... (T.M.), a présenté un Jean Chrétien recevant, sur son patio, la première ministre française. En tenue estivale, portant mitaines et tablier à feuille d'érable, le chef de l'opposition attise son *barbecue* tandis que son invitée est sur le gril. Pas du tout impressionné par la « grosse légume », il reçoit Mme Cresson à la bonne franquette : « Assisiez-vous donc » et c'est André Ouellet qui assure la traduction simultanée.

Ahurie, ne se croyant plus en francophonie, la première ministre en perd son latin. « J'parle français fluement, c'Une joke » la rassure M. Chrétien. — Il badine, traduit M. Ouellet. — Ah ! il badine, reprend Mme Cresson, de plus en plus désarçonnée, à l'étroit dans son petit tailleur de soie. « Ma femme va vous prêter son bikini » dit l'hôte, affable. Que voulez-vous, c'est mieux pour faire saucette dans la piscine *horteur*.

Guy Richer a un talent fou, il campe un désopilant Jean Chrétien (on se souvient de son célèbre Crétino de Shédac, également signé André Dubois) une caricature presque aussi drôle que l'original.

Pendant ce temps, le vrai Jean Chrétien haranguait ses troupes qui, comme au Forum, scandaient nananana na-na na na na... Curieux, ce populiste qui aspire à devenir le premier ministre d'un pays dont il parle à moitié l'une et l'autre des deux langues officielles...

Vendre les produits culturels, pas la culture

Perrin Beatty réaffirme qu'il n'est pas question pour le Canada d'annuler l'exemption culturelle du traité de libre-échange

Paule des Rivières

« LES PRODUITS culturels canadiens sont à vendre. La culture canadienne ne l'est pas ». C'est en ces termes que le nouveau ministre fédéral des Communications, M. Perrin Beatty, a déclaré hier qu'il n'était pas question pour le Canada d'annuler l'exemption culturelle incluse dans le traité canado-américain de libre-échange.

Cette exemption arrachée grâce à la détermination de la communauté artistique canadienne n'a jamais plu aux Américains. Au cours des dernières semaines, plusieurs représentants du gouvernement américain ont déclaré qu'il serait opportun de profiter des négociations avec le Mexique pour revoir certaines dispositions du traité entre le Canada et les États-Unis, à commencer par la clause d'exemption culturelle.

« Nous ne sommes pas prêts à céder sur ce point, dûment négocié », a déclaré M. Beatty, hier, à l'issue d'un discours devant les participants à la conférence sur la culture et les technologies qui a pris fin à Montréal.

La clause d'exemption culturelle contenue dans le traité de libre-échange n'a qu'une portée relative mais il s'agit là d'un minimum, estime Ottawa. Elle permet au gouvernement fédéral de soutenir, par des subventions, la production et la distribution internes de produits culturels canadiens. L'aide à l'exportation de biens culturels reste strictement interdite. Sa portée aux États-Unis n'est pas considérable, mais la clause est souvent citée en modèle par d'autres pays qui négocient des ententes avec les États-Unis, ce que ces derniers apprécient peu.

La clause permet également le maintien d'une fiscalité qui n'encourage pas les compagnies canadiennes à se payer de la publicité dans les magazines américains vendus au Canada, ou dans les postes de télévision américains situés près de la frontière.

Il y a 10 jours, le ministre du Commerce, M. Michael Wilson, transmettait lui aussi un avertissement à la représentante au Commerce, Mme Carla Hills. Mais l'offensive n'est pas écartée pour autant et 101 membres du Congrès s'apprêtent à revenir à la charge avec une pétition. C'est la raison pour laquelle plusieurs fonction-



Perrin Beatty

naires du ministère des Communications restent inquiets et, sachant que Washington ne lésine sur aucun moyen de pression lorsqu'il a une idée en tête, souhaitent que leur ministre adopte certaines lois le plus rapidement possible, pour minimiser les dégâts.

Par ailleurs, dans le discours qu'il a livré hier, M. Beatty a signalé qu'une technologie échevelée peut causer de sérieux problèmes sociaux. Il a mentionné que la technologie entraîne une perte d'intimité, qu'elle menace d'engloutir les cultures locales, qu'elle peut également donner un pouvoir démesuré à certaines personnes (par exemple, un employeur qui connaît le nombre

d'appels de son employé, leur durée, leur destination) et qu'elle peut enfin provoquer la disparition de plusieurs industries culturelles traditionnelles.

Ces questions ont occupé une partie des discussions des participants à la conférence sur la culture et les technologies. Pendant deux jours, artistes et technologues se sont interrogés sur leurs liens.

Mme Danielle de Fontenay, directrice générale de Carbone 14, voit les choses ainsi : « L'artiste fonctionne comme nous dans la société. Nous nous adaptons aux nouvelles technologies sur le marché, à faire cuire notre poulet au four micro-ondes. L'artiste apprend à travailler avec le vi-

déo, le synthétiseur.

« La technologie donne à l'artiste un langage de plus en plus complexe. Au théâtre, il est possible de placer sur la scène des personnages vivants avec d'autres qui eux, évoluent sur le vidéo. C'est un choix que chaque artiste fait selon ses désirs. L'on peut vouloir utiliser une technologie avancée ou ne pas vouloir ».

L'artiste qui ne sait pas utiliser le vidéo devra faire appel à un vidéaste, a poursuivi Mme de Fontenay dans une discussion en atelier. C'est à lui de s'approprier la technologie. Si Van Gogh n'avait pu mélanger ses couleurs lui-même, il aurait eu des problèmes...

ARTS VISUELS / chronique

Montréal : Biennale de sculpture

Jean Dumont

LA SCULPTURE publique prend de plus en plus d'importance à Montréal, même si son implantation ne va pas toujours sans problèmes, et les organisateurs du Symposium international de sculpture de Montréal pensent à cet événement comme à une structure d'appui qui, à long terme, aidera les créateurs dans la diffusion et la vente de leurs œuvres.

Le Symposium, intitulé *Matière à Musée*, afin de stimuler l'éclosion de nouveaux talents, a décidé de joindre un volet « relève » à son secteur professionnel. Huit sculpteurs professionnels et six de la relève ont été choisis par les jurys, composés, respectivement, de Manon Blanchette, conservatrice en chef du MAC, Isabelle Lelarge, directrice de l'AGACM et Thérèse Dion, responsable de la Collection d'Air-Canada, pour les professionnels, et du Conseil de la sculpture, pour la relève, parmi les candidatures reçues d'Allemagne, du Vénézuéla, de Belgique et du Canada.

Le thème de *Matière à Musée* 1991, est la « Synergie », et le Symposium aura lieu du 3 au 30 juin, sur les terrasses de la Place Ville-Marie, tandis que l'exposition sera visible jusqu'au 31 juillet, au même endroit. Un prix de 3000 \$ récompensera les professionnels, et un de 1500 \$, la relève.

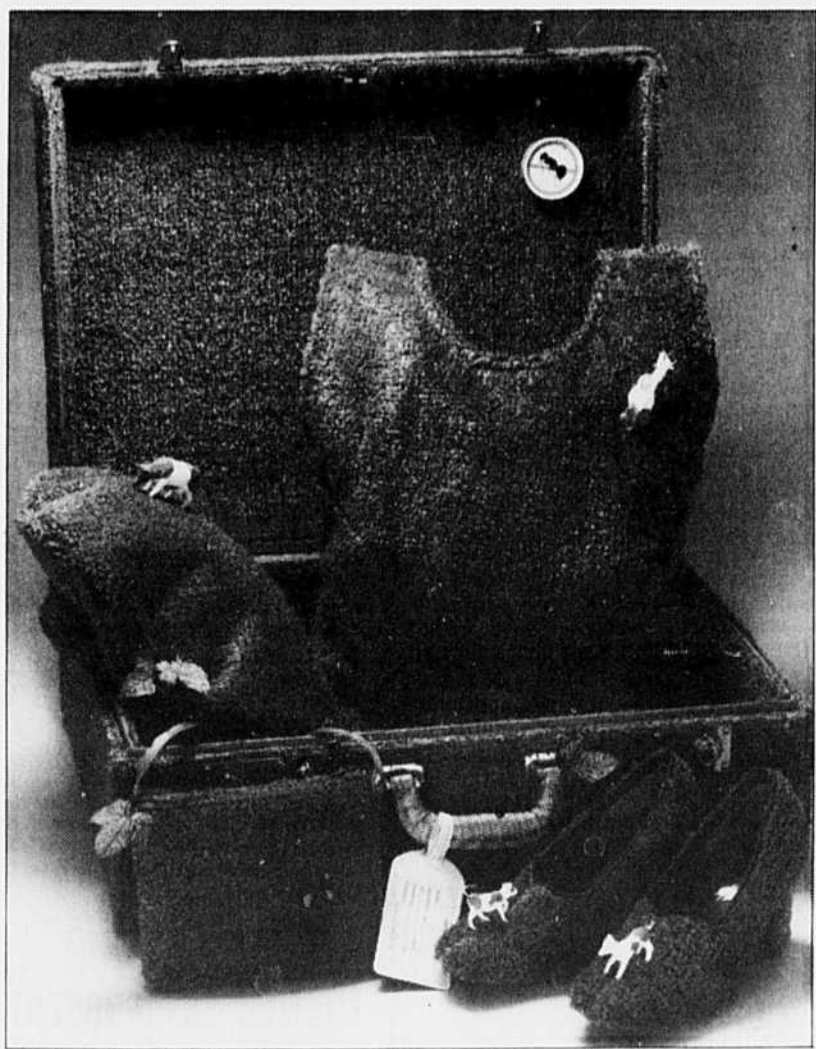
Les maquettes retenues sont, chez les professionnels, celles de Pit Kroke (Allemagne), José Murillo (Vénézuéla), Alain Buscarlet (Belgique), John Greer (Nouvelle-Écosse), Dominique Valade (Québec), Claude Bernard (Québec), Pierre Leblanc (Québec) et Daniel Pokorn (Ontario), tandis que celles de la relève sont de Patrick Viallet, Sylvain Léveillé, Réjean Langlois, Alejandro Navia, Marie-Josée Cardin, Jacques Després et Rudi Ochietti. Si je vous donne tous ces noms c'est que le jour du dévoilement des maquettes, on a bien nommé et fait se lever tous les commanditaires de l'événement, mais on a complètement oublié de présenter les artistes...

Bâle: ART22'91

POUR la vingt-deuxième fois en autant d'années, galeries et collectionneurs de par le monde se donnent rendez-vous, du 12 au 17 juin prochains, à la Foire internationale de Bâle, en Suisse.

ART22'91, est une vitrine privilégiée pour les quelques 300 galeries, venant de 25 pays, qui viennent y montrer le travail de leurs artistes et faire le point sur les derniers développements et les courants et les tendances récentes de l'art contemporain.

La pertinence de la tenue d'un tel événement, et des autres grandes réunions du même type, soulève toujours, dans les milieux artistiques, autant de controverses que d'approbations, mais la



Triper VERT, de Nathalie Rousseau.

réputation acquise par la Foire de Bâle, au long des années, à cause de ses critères très stricts d'admission, ainsi que sa situation géographique particulière, à un jet de pierre des frontières allemandes et françaises, lui assure, année après année, la fréquentation d'un immense public de collectionneurs avides de découvertes nouvelles.

Cette année encore, et pour la huitième année consécutive, la Galerie Graff va donc participer à ce grand rassemblement, pour y présenter les dernières recherches de Pierre Ayot, Luc Béland, Cozic, Lucio De Heusch, Jocelyn Jean, Alain Laframboise, Michel Lagacé, Marie-Christine Landry, Marc Laroche, Raymond Lavoie, John Noetheden, Louise Robert, Suzanne Roux, Richard-Max Tremblay et Robert Wolfe.

En dehors des aspects purement commerciaux de l'opération, les contacts pris à l'occasion de la Foire avec d'autres galeries ont des retombées non négligeables, et favorisent grandement la visibilité de nos artistes à l'étranger. Robert Wolfe, par exemple va exposer à Strasbourg, Michel Lagacé, dans une galerie de Bâle et Pierre Ayot à Genève.

Triper Vert

AU CONCOURS VERT Sico,

au bénéfice de la promotion des arts, vient de dévoiler les détails de sa première réalisation pratique : la *Biennale Découverte*, le concours des arts visuels de Québec.

La Biennale se tiendra à Québec, tous les deux ans, et la première édition est prévue pour novembre 1991, dans l'enceinte du Musée du Québec. Les œuvres sélectionnées seront exposées durant trois jours, puis une vente à l'enchère terminera cette fête des arts visuels.

Le jury de sélection, présidé par Me René Paquet, avocat, sera composé de Jean Canonne, évaluateur agréé, Lucienne Cornet, peintre, Antoine Dumas, peintre, Andrée Laliberté-Bourque, directrice générale du Musée du Québec, Germain Lefebvre, conseiller culturel au Conseil des arts de la CUM et de Félix Vallée, éditeur.

Trois prix, totalisant 20 000 \$, seront remis aux artistes récipiendaires, le 22 novembre prochain, au cours d'une soirée au Musée du Québec. Les dossiers des artistes professionnels qui désirent participer au concours doivent parvenir à la Fondation avant le 31 juillet 91. La Fondation a pour mission d'aider les meilleurs talents de la relève à se faire connaître, et c'est un but louable. Il est seulement dommage, qu'une fois de plus, la notion de relève en soit une d'âge limite (35 ans et moins), ce qui en art ne veut pas dire grand chose (et élimine, par exemple, nombre d'excellentes artistes femmes qui ont élevé des enfants avant de démarrer vraiment leur carrière), et aussi une fois de plus, qu'on demande aux artistes d'accompagner leur dossier d'un chèque, non remboursable, de 25 \$, pour le seul privilège de se faire juger... Fondation Découverte, 17, rue St-Louis, C.P. 430, Québec, G1R 4R5. Tél : (418) 692-3853.

L'ART CANADIEN n'est plus

CHICOUTIMI ne sera plus jamais tout à fait la même : Jean-Louis Gagnon, le propriétaire de la Galerie d'art L'ART CANADIEN en a annoncé, avant-hier, la fermeture. Cette galerie avait été fondée, en 1947, par René Bergeron, depuis décédé, et, pour reprendre les termes de Jean-Louis Gagnon, « écrivain engagé, polémiste de croisade et peintre de la nature ».

Lors de sa conférence de presse, Jean-Louis Gagnon a fait part de sa ferme intention de consacrer ses dernières années de travail actif « à diffuser et à faire connaître deux véritables artistes de grand talent qui, malheureusement, sont encore mal connus du vaste monde des arts ! » Il s'agit là, bien sûr, des regrettés Arthur Villeneuve et Georges Saint-Pierre, dont des collections, encore inconnues du public, ont été conservées à la galerie de Chicoutimi, et auxquels Jean-Louis Gagnon veut qu'il soit rendu justice. Renseignements : Jean-Louis Gagnon (418) 543-1063.

Biennale Découverte 91

LA FONDATION DÉCOUVERTE, née en mars dernier de la mise en commun par le milieu des affaires, en particulier les compagnies Noranda Inc. et La Laurentienne-Vie, et le secteur public, en l'occurrence la Ville de Québec, de leurs intérêts et de leurs ressources

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Back Draft* 7 h, 9 h 45 II: *Madonna Truth or Dare* 9 h — *Mannequin on the Move* 7 h III: *Hudson Hawk* 7 h 15, 9 h 15 IV: *FX* 27 h 10 — *Stone Cold* 9 h 20

BERRI I: (288-2115) — *Jouer dur* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 15 II: *FX* 21 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 III: *La fissure* 21 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40 IV: *Mes deux vies* 1 h 40, 4 h 10, 7 h 15, 9 h 30 V: *Scanners* 21 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Back Draft* 7 h, 9 h 45 II: *Silence of the Lambs* 7 h — *Stone Cold* 9 h 20

BROSSARD I: (465-5906) — *Stone Cold* 7 h, 9 h II: *Mes deux vies* 7 h 10, 9 h 15 III: *Jouer dur* 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Stone Cold* 9 h 20 — *La fissure* 27 h 2 — *Mannequin on the Move* 7 h 15, 9 h 25 3: *Back Draft* 7 h, 9 h 45 4: *Madonna, Truth or Dare* 7 h 15, 9 h 25 5: *Mes deux vies* 7 h 20, 9 h 30 6: *Only the Lonely* 7 h 20, 9 h 30

CENTRE EATON 1: Mtl — *Thelma & Louise* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 10 2: *Switch* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h 30 3: *Misery* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 20 4: *Los Angeles Story* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 15 5: *Les Doors* 12 h 20, 3 h 05, 6 h 10, 9 h, mer. 12 h 20, 3 h 05 6: *The Long Walk Home* 12 h 40, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 25

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl — *Only the Lonely* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 2: *Mannequin on the Move* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 3: *Madonna, Truth or Dare* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Thelma & Louise* 7 h, 9 h 35

CINÉMA OMEGA 1: — *Thelma & Louise* 7 h, 9 h 30 2: *Maman, j'ai raté l'avion* 7 h — *Les Doors* 9 h 15 — 3: *Los Angeles Story* 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-8001) — *Bouge pas, meurs et ressuscite* 19 h, 21 h, (30 mai au 2 juin)

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Madonna, Truth or Dare* 7 h, 9 h 30 2: *The Gate* 27 h 10 — *Stone Cold* 9 h 10 3: *FX* 27 h, 9 h 15 4: *Only the Lonely* 7 h 15, 9 h 20 5: *Back Draft* 7 h, 9 h 30 6: *Silence of the Lambs* 9 h 25 — *Mannequin on the Move* 7 h

CINÉMA PARALLÈLE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *L'aube* 18 h 35 — *La route* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *What About Bob?* 7 h 05, 9 h 15 2: *Paris Trout* 7 h 30, 9 h 40 — *What About Bob?* 7 h 30, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-4518) — *Stone Cold* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 2: *Misery* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Un thé au Sahara* 1 h, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 25 IV: *Mannequin on the*

Move 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 05 V: *Kiss Before Dying* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10 VI: *Quand l'habit fait l'espion* 2 h, 7 h 05 — *The Gate* 25 h, 9 h 10 VII: *Madonna Truth or Dare* 1 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 VIII: *Back Draft* 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30 IX: *Mado poste restante* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 05

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Hail-faoulne* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 II: *Il danse avec les loups* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 III: *Le silence des agneaux* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30 IV: *Alice* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — *Speak White/Un homme de parole* 15 h, 17 h — *Festival International du cinéma chinois de Montréal* (24 au 31 mai)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) —

CRÉMAZIE: (388-4210) — *La gloire de mon père* 7 h — *Le château de ma mère* 9 h 05

DAUPHIN I: (721-6060) — *Il danse avec les loups* 8 h 11: *L'éveil* 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Back Draft* 7 h, 9 h 30 2: *FX* 27 h 30, 9 h 35

DORVAL I: (631-8586) — *What About Bob?* 7 h 05, 9 h 15 II: *Thelma & Louise* 6 h 30, 9 h 20 III: *Wild Hearts Can't Be Broken* 7 h, 9 h IV: *Toy Soldiers* 6 h 45, 9 h 15

DU PARC I: (844-9470) — *Thelma & Louise* 6 h 30, 9 h 10 2: *What About Bob?* 7 h, 9 h 3: *Switch* 7 h 05, 9 h 15

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Thelma & Louise* 2 h, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 35 — 2: *Les Doors* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Switch* 7 h, 9 h 20 — II: *Hudson Hawk* 7 h 15, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Spartacus* 8 h — *The Gate* 21 h, 3 h, 5 h 10 2: *Dances with Wolves* 1 h 30, 5 h, 8 h 15 3: *FX* 21 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 4: *Silence of the Lambs* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25, mer. 1 h 15, 4 h, 9 h 25

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Hudson Hawk* 6 h 45, 9 h 10 2: *What About Bob?* 7 h, 9 h 3: *Thelma & Louise* 7 h 05, 9 h 40

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Planète bleue entre ciel et terre* (fr.) du mar. au ven. 10h., 11h.45, 13h.30, 19h., sam. 13h.30, 17h., 19h., dim. 11 h 45, 13 h 30, 17 h, 19 h, ven. sam. dern. sept. 22h. 30 — *Blue Planet* et *To Fly* mar. au dim. 15h.15, 20h.45

IMPERIAL: (288-7102) — *Hudson Hawk* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

LAVAL 1: (688-7776) — 3: *Cyrano de Bergerac* 6 h 15, 9 h 05 — 4: *What About Bob?* 7 h 10, 9 h 20 5: *Hudson Hawk* 7 h 20, 9 h 40 6: *Oscar* 7 h, 9 h 10 — 7: *Wild Hearts Can't Be Broken* 7

h, 9 h 05 — 8: *Thelma & Louise* 6 h 40, 9 h 15 — 9: *Thelma & Louise* 6 h 40, 9 h 15 10: *Switch* 7 h 10, 9 h 30 — 11: *Los Angeles Story* 7 h, 9 h 20 — 12: *Les Doors* 6 h 30, 9 h 10

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Jouer dur* 7 h, 9 h 10 2: *FX* 27 h 20, 9 h 25

LOEW'S I: (861-7437) — *What About Bob?* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 II: *Paris Trout* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 20 III: *Oscar* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30 IV: *One Good Cop* 12 h, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35 V: *Green Card* 12 h 55, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 30

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Le Dérailage* 19 h 30, 21 h 30 — Salle 2: *Club des cinéphilas: Farrelbique* 19 h 15 — *The Best Erotic Film Festival of New York* 21 h 15

PALACE 1: — *Thelma & Louise* 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h 05 II: *Wild Hearts Can't Be Broken* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 20 III: *Revernal of Fortune* 1 h 55, 4 h 30, 7 h, 9 h 15 — *Simon and the Dream Hunter* 12 h 05 — IV: *The Doors* 12 h 30, 3 h 25, 6 h 20, 9 h 15 V: *Out for Justice* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 10 VI: *Toy*

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Mario Parent et Michel Cusson, du 30 mai au 2 juin

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DE MERCIER: 1200 Laurier est, Montréal (596-4477) — Rendez-vous de théâtre inter-culturel du 30 mai au 1er juin. Le 30 mai, Le Théâtre Atelier 5 présente « Dans le rève d'un autre » à 20h — Récital de Mario Lanas, musicien chilien à 21h 30

BAR 2080: 2080 Clark, Montréal (285-0186) — Yannick Rieu, sax, le 30 mai à 21h 30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Wang Dang Doodle, le 30 mai

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: 1700 St-Denis, Montréal (842-3532) — La Peau Des Dents présente le retour du refoulé, de et avec Nathalie Derome, du 22 mai au 1er juin à 20h 30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 18h. à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h., sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, lun. de 17h. à 19h., mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h. à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h. à 24h.

LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-

Soldiers 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30

PARADIS I: (354-3110) — *Jouer dur* 7 h 15, 9 h 30 II: *Mes deux vies* 7 h, 9 h III: *FX* 27 h 15, 9 h 20

PARISIEN I: (866-3856) — *La discrète* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 II: *Le mari de la coliffeuse* 12 h 55, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Love-moi* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 IV: *Dames galantes* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 25 V: *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 05 VI: *Le raccourci* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30 7: *Uranus* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 25, jeu. 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Back Draft* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 II: *Only the Lonely* 12 h 45, 3 h 5 h 15, 7 h 30, 10 h, III: *Stone Cold* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *La fissure* 27 h, 9 h, 2: *FX* 27 h 05, 9 h 15

QUARTIER LATIN: Mtl — *Journées du cinéma africain* 7 h, 9 h 15

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) —

Truth or Dare 7 h 15 — *La femme Nikita* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Hudson Hawk* 7 h 20, 9 h 25 II: *Thelma & Louise* 6 h 30, 9 h 10 III: *Los Angeles Story* 7 h 10, 9 h 20 IV: *Switch* 7 h, 9 h 15 V: *What About Bob?* 7 h, 9 h VI: *Oscar* 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Misery* 21 h 20 *L'éveil* 19 h 15

CINÉMA LIDO: — *Un filic à la maternelle* 19 h, — *Retour vers le futur* 319 h — *La fissure* 219 h, 21 h — *Jouer dur* 7 h, 21 h 05 — *FX* 219 h — *Thelma et Louise* ven. au jeu. 21 h 05

LE CLAP: (650-CLAP) — *Alice* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15

GALERIES CAPITALE 1: (628-2455) — *Con-*

frontation à la barre 6 h 45, 9 h 10 — 2: *Les Doors* 6 h 15, 9 h — 3: *Thelma & Louise* 6 h 30, 9 h — 4: *Dames galantes* 7 h 15, 9 h 15 — 5: *Oscar* 7 h, 9 h 20 — 6: *Prince en exil* 7 h, 9 h 15

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Jouer dur* 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 30 — *La fissure* 212 h 30, 14 h 45, 17 h 10, 19 h 40, 21 h 50 — *Les nuits avec mon ennemi* 14 h, 16 h 50, 19 h 30, 21 h 50 — *Le silence des agneaux* 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — *Il danse avec les loups* 12 h 20, 16 h, 20 h — *FX* 213 h 15, 15 h 30, 19 h, 21 h 30 — *Back Draft* 13 h 15, 16 h 10, 19 h, 21 h 40 *Mes deux vies* 13 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 40

LE PARIS: (694-0891) — *Only the Lonely* 19 h 15, 21 h 15 — *Madonna Truth or Dare* 19 h, 21 h 30 — *Mannequin 2 on the Move* 19 h — *Stone Cold* 21 h

PLACE QUÉBEC 1: (525-4524) — *Scanners* 27 h 15, 9 h 20 — 11: *Misery* 7 h, 9 h 05

STE-FOY 1: (656-0592) — *Hudson Hawk* 7 h 15, 9 h 20 2: *What About Bob?* 7 h 10, 9 h 20 — 3: *Wild Hearts Can't Be Broken* 7 h 30, 9 h 30

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 421: Leonore Alford, pianiste, le 30 mai à 16h.

UNIVERSITÉ LAVAL: Pavillon de l'éducation physique et des sports, Québec — Exploiting 1991: Entrez dans le circuit, le 30 mai de 10h. à 22h., le 31 mai de 10h. à 20h.

THÉÂTRE LE CHANTECLER: Ste-Adèle, autoroute des Laurentides, sortie 67 (229-3591) — « Domino » de Marcel Achard, m. en s. Louis Lalonde, du 18 juin au 1er sept., mar. au dim. à 20h.30, matinée le sam. à 17h.

THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE: Québec (418-681-0088) — « Gingerbread Lady » de Neil Simon, traduction et adaptation de François Tassé, du 17 mai au 15 juin, mar. au ven. 20h., sam. 18h., et 21h 30

THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest, sortie Ste-Anne-de-Bellévue, au Autoroute 20 ouest, direction Dorion, à Dorion, direction Pointe-des-Cascades — « Les vol-v-ent » spectacle de variétés musicales, m. en s. Reynald Robinson, du 31 mai au 1er sept., mar. au ven. à 20h.30, sam. 19h., et 22h.

THÉÂTRE CHEZ BRAZEAU: Rang St-Charles, Papineauville (819-427-5611) — « Berthe et Rose en Floride » de Gérard Poirier, m. en s. Benoît Osborne, du 27 juin au 3 août, jeu. au sam. à 20h.

THÉÂTRE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: Marieville, sortie 37 autoroute des Cantons de l'Est (460-2161) (Mtl 447-6026) — « Qu'elle famille » de Francis Joffe, m. en s. François Cartier, du 4 juin au 31 août, mar. au ven. à 20h.30, sam. 19h., et 21h.30

À SURVEILLER

Concours de pâtisserie de la fondation des amis de l'art culinaire s'adressant à des jeunes gens et jeunes filles de moins de 25 ans. L'épreuve aura lieu le mardi 18 juin de 8 h à 16 h à l'école de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Les inscriptions doivent avoir été reçues par la fondation avant le jeudi 13 juin. Rens. : Colette Villeneuve au 282-5107.

Humanis, organisme sans but lucratif, offre par l'intermédiaire de son équipe de formateurs des cours sur les bases d'une campagne de souscription, le marketing des organismes philanthropiques, les commandites et événements spéciaux, les relations publiques et le langage non-verbal. Rens. : 521-8500.

En plus de ses marches de mise en forme et ses marches touristiques, Marche Santé du Québec organise aussi des balades de week-end. Le prochain rendez-vous, c'est les 8 et 9 juin dans la magnifique région de Charlevoix. 843-3262.

L'Institut interculturel de Montréal organise en collaboration avec le Centre de ressources sur la non-violence, un colloque intitulé Environnement, développement et Nations autochtones, les 31 mai, 1-2 juin au Centre St-Pierre, au 1212 rue Panet, Montréal. Inf. 288-7229.

La voie bouddhique de la méditation, causerie d'introduction, le 30 mai à 20h.30, au Dharmadhatu, 5311 ave du Parc, porte 200, Montréal. Inf. 279-9115.

Collectes de sang au Centre permanent de la Croix Rouge, au 3131 est Sherbrooke, Montréal, le 30 mai de 9h. à 20h., le 31 mai de 9h. à 18h. — Collectes mobiles le 31 mai à la Société canadienne des postes, salle 301-30, 3e étage, au 715 rue Peel, Mtl de 9h.30 à 15h.30 — au Complexe Cousineau, 5245 Cousineau, St-Hubert, de 14h.30 à 20h.30 — au Centre d'achats Montnach, 600 Sir Wilfrid-Laurier, Belloeil de 14h.30 à 20h.30.

Mini-bazar à la Paroisse St-Alphonse d'Youville, 570 est Crémazie, Mtl, le 30

mai de 14h. à 21h., le 31 mai de 14h. à 19h.

La Fondation culturelle Jean-de-Brébeuf présente une conférence intitulée Quand l'astronomie s'installe dans l'espace, par Suzanne Roby, le 30 mai à 13h.30, au Pavillon Lalemant, 5625 Decelles, Montréal. Inf. 342-1624 et 739-4837.

Jazz Inc. club social et sportif, organise tous les samedis une marche de santé et d'amitié sur le Mont-Royal, les dimanches randonnées pédestres: vole, tennis, badminton, golf, etc. Inf. 388-8727.

Concert de musique Underground du Club Pionnier, 286 chemin Bord-du-Lac, Pointe-Claire, tous les jeudis à 22h., le 30 mai, The Cast: pop rock.

Le Centre La Traversée, organisme sans but lucratif, vient en aide aux femmes victimes d'agression à caractère sexuel. Nous sommes présentement à la recherche de membres-bénévoles désireux de s'impliquer dans le secteur de St-Lambert. Notre assemblée générale annuelle se tiendra en juin prochain. Les personnes intéressées communiquent avec Mme Langlois: 465-5263.

Visant à mettre en relief les réalisations québécoises des technologies de l'information, le Gala des Octas de la Fédération de l'informatique du Québec en est à sa 5e édition. Cet événement se déroulera le 1er juin prochain à l'Hôtel Le Reine Elizabeth, sous la présidence d'honneur de M. André Chagnon, président du conseil et chef de la direction Le Groupe Vidéotron Ltée.

Invitation au public à une soirée dansante organisée par l'hôpital Charles Le Moyne, le 1er juin à 20h., au 1023 boul. Taschereau, Longueuil. Inf. 466-5425.

Le Centre Les Nouveaux Couples invite les personnes seules et en couple à sa conférence mensuelle sur le thème: «Que faire de sa colère et de son agressivité?», au 356 est Sherbrooke, Montréal. Inf. 845-1830 ou 589-7846.

PARCOUREZ LE MONDE

ÉCOUTEZ

ciel 98.5

ET PARTEZ POUR LA

RUSSE

IDENTIFIEZ 4 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 31 MAI 1991

REMBLISSEZ ET RETOURNER
A CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL

MOTS PASSEPORTS

DATE DE DIFFUSION

LE DEVOIR **exotik** **cours**

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR
CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINTE-ANNE

HÔTEL VAL-DES-NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du mont Sainte-Anne, 110 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, salles de réunions (12). Demandez notre forfait: "Évasion à la montagne", 2 nuits/3 jours PAM à partir de 149 \$ p. pers., occ. dble jusqu'au 20 décembre 1991 ou nos autres forfaits: "Cœur à Cœur", "Golf", "Réunion d'affaires", etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 827-5711, FAX: (418) 827-5997; sans frais 1-800-463-5250, hôte: 1-800-361-6162.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec vue magnifique sur le Saint-Laurent. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de réunions et de jeux, piscine intérieure, bar-détente, ambiance chaleureuse, etc. Demandez notre forfait "Évasion vers l'Art", 2 nuits/3 jours PAM (4 repas) à partir de 119 \$ p. pers., occ. dble sur semaine (du dimanche au jeudi) jusqu'au 20 juin 1991 ou nos autres forfaits "Cœur à Cœur", "Douce Vacances", "Réunion d'affaires". Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 435-5505, FAX: (418) 435-2779. Sans frais 1-800-463-5250, hôte 1-800-361-6162.

ÎLE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres tout confort, cuisine exceptionnelle, piscines intérieure et extérieure, billard, ping-pong, tournois sportifs, soirées animées, ambiance chaleureuse, etc. Demandez notre forfait "Évasion dans l'île", 2 nuits/3 jours P.A.M. (4 repas) à partir de 119 \$ p. pers., occ. dble sur semaine (du dimanche au jeudi) jusqu'au 16 juin 1991 ou nos autres forfaits: "Cœur à Cœur", "Val Des Neiges-Cap-aux-Pierres", "Réunion d'affaires", "Vacances Plein-Air", "Détente", etc. Tél.: (418) 438-2711, FAX: (418) 438-2127. Sans frais 1-

EN BREF...

Air France et Canadien Plus

Dans le cadre de l'entente commerciale conclue en novembre dernier avec Canadien International, Air France a adhéré au plan boni Canadien Plus depuis le 1er mai. En conséquence, l'entente analogue qui liait la société française à l'Aéropian d'Air Canada s'est terminée le 30 avril. Les membres d'Aéropian auront toutefois jusqu'au 31 octobre 1991 pour utiliser sur Air France des billets gratuits en échange de leurs points déjà accumulés.

L'Hôtel Clarendon

L'Hôtel Clarendon est le plus ancien hôtel de Québec et son restaurant, le Charles-Baillargé, est le plus ancien de tout le Canada.

Il ne fut pas le premier bâtiment à occuper le site qu'on lui connaît dans le Vieux-Québec. Au début, s'y trouvait une résidence particulière qui fut transformée par la suite en buvette. On y inaugura en 1790 la première salle de spectacles de Québec avec une représentation du *Barbier de Séville*. Le Théâtre du Marché à Foin y poursuivit sa carrière jusqu'en 1840. En 1858, l'imprimeur Desbarats fit élever quatre maisons jumelées sur les lieux et y installa son entreprise au rez-de-chaussée.

Charles Baillargé, architecte très en vue à l'époque, convertit ces maisons jumelées en un seul édifice. En 1870, celui-ci fut transformé en hôtel et prit le nom de Clarendon House, qui rappelait à la fois une résidence royale anglaise et le personnage de Lord Clarendon, secrétaire au Foreign Office et diplomate très connu de l'époque. Willis Russell, l'un des pionniers de l'hôtellerie à Québec et déjà propriétaire des hôtels Saint-Louis et Albion, acheta le Clarendon House en 1872 et le rebaptisa Russell House. Le Russell House fut revendu à Théodore Lizotte en 1895 et redevint l'Hôtel Clarendon. J.T. Bégin en fit l'acquisition en 1907.

L'Hôtel Clarendon a connu ses plus grandes heures de gloire sous le règne de la famille Drapeau. C'est en 1924 que Joseph Drapeau l'acheta; dès l'année suivante, il ajouta un quatrième étage à l'immeuble et fit l'acquisition de l'édifice voisin, l'ancien hôtel Henchey, qu'il démolit par la suite. Sous la direction de l'architecte Raoul Chênevert, il bâtit une annexe de sept étages qui allait notamment accueillir la nouvelle entrée principale de l'hôtel.

Depuis 1979, l'hôtel est la propriété d'un Québécois, Jacques Cyr. Celui-ci lui a rendu son cachet original en le restaurant dans le respect des styles art nouveau et art déco de la première moitié du 20e siècle.

Renseignements:
57 rue Sainte-Anne, Québec, G1R 3X4, (418) 692-2480.

EXCURSION



Long Island est un important centre de villégiature avec des airs chics et très New England.

L'envers de New York à Long Island

Normand Cazalais

TOUT PRÈS de Manhattan, Long Island « l'île de New York » étire ses 193 kilomètres dans l'Atlantique. Plages, ports de pêche, nature et histoire y façonnent un bord de mer que bien peu de Québécois connaissent.

Sur Long Island, quand on s'éloigne du Big Apple tentaculaire, les seuls gratte-ciels sont les moulins à vent. Certains sont historiques. L'occupation humaine sur l'île remonte à plusieurs siècles : Bridgehampton a été fondé en 1656, le site de Northport fut acheté des Indiens Matinecock par un groupe de Puritains dès les débuts de la colonie alors que le phare de Montauk a été construit en 1795.

Dans les Hamptons, la villégiature a des airs chics et très New England : belles églises, maisons de bois blanches, jardins à l'anglaise entourant parfois de véritables mansions, boutiques exclusives, voiliers qui dansent au bout de leurs amarres. Avec son étang et ses canards qui y vont baignant, East Hampton, où l'on peut visiter le *Home Sweet Home House* « truly American, my dear ! », est « a very fashionable summer colony ». À Southampton, les hautes haies bordent de longues allées de gravier ; l'une d'elles, appelée The Wedding, dessert de splendides maisons coloniales entourées de pelouses grandes comme des terrains de golf.

Le coût de la vie est élevé à Long Island. Louer une villa au pied des vagues peut avoisiner aisément les 20 000 \$ US pour la saison. De toute façon, rares sont les maisons à louer à la semaine ou au mois. Le mieux est d'opter pour le camping (sur le

littoral, dans le Hither Hills State Park par exemple). Ou pour un motel situé sur une des routes de l'intérieur : ils ont piscine, air climatisé et sont habituellement à 10 minutes de voiture des plages.

Près des Hamptons, à Montauk ou sur le Fire Island National Seashore, les plages s'étendent sur de longues flèches littorales : propres, beau sable, pente assez raide et vagues de 2 à 4 pieds. Certaines, comme South Beach, sont gratuites ; d'autres non, telle Hampton Beach, mais la plupart sont surveillées. L'eau est généralement assez fraîche : autour de 15° Celsius.

Sauf pour le Japon et quelques autres pays irréductibles, la chasse à la baleine, maintenant interdite, est chose du passé. Hautement périlleuse, elle a nourri l'histoire de la côte Est américaine et des deux rives du Long Island Sound en particulier : ce n'est pas pour rien qu'une équipe de hockey s'appelle les Whalers de Hartford...

Chaque village côtier ou presque de Long Island avait ses baleiniers : Amagansett, Gardiner's Bay, Cutchoque, Southold et Greenport sur la lagune de Great Peconic Bay. Surnommée « a great whaling town » au siècle dernier, Sag Harbor, a inspiré des histoires de mer à Fenimore Cooper ; il héberge aujourd'hui le Suffolk County Whaling Museum (frais d'entrée) et accueille, lors de la deuxième semaine de juin, le Whalers Festival.

L'intérieur de l'île est généralement plat, parfois un peu oturé. Couvert de champs, c'est le potager de la métropole : radis, tomates, fraises y poussent en rangs serrés. Au mois de juin, les pommes de terre en fleurs

forment une immense pelouse colorée. Les fermiers vendent leurs produits frais sur le bord des routes. Avec le homard et les fruits de mer, le canard est la grande spécialité de Long Island.

Ne croyez pas les méchantes langues qui disent qu'on mange toujours mal aux États-Unis. Essayez ces quelques restaurants : le Hilde's Tea Room à Sag Harbor (cuisine naturaliste), le Carl Hoppel's Westbury Manor à Westbury et le Seascapes Inn à Bayshore (pour le homard), The Blue Marlin à Montauk, le Dining Car 1890 et le Three Village Inn à Stony Brook.

Un vieux train poussiéreux, déglingué mais doté d'un charme certain traverse l'île dans sa longueur. Beaucoup de New-yorkais « et surtout des jeunes » l'empruntent les week-ends pour aller vers les plages. Intéressant pour faire une excursion pas comme les autres.

P.S. : Par la route, deux itinéraires sont possibles : suivez l'Interstate 87 jusqu'à New York, franchissez le Bronx et enfillez la 495, si vous êtes pressé ; sinon, laissez-vous guider par la 25 A ou la 27 A qui longent la côte ; traversez le Vermont, le Massachusetts et le Connecticut jusqu'à Bridgeport et, de là, prenez le ferry jusqu'à Port Jefferson, Long Island ; réservez votre place à l'avance : (516) 473-0286 ou (203) 367-8571. Mais ne vous empêchez de faire et l'autre à l'aller ou au retour...

Renseignements

State of New York Tourism, Long Island Regional Office, 55, Jericho Turnpike, Jericho, NY, USA, 11753, (516) 334-2500. The Long Island Railroad, (212) 526-0900.

TOURISME / chronique

Souvenirs d'un voyage à Merrillville, Indiana

Faux rochers, palmiers en plastique et vue sur le stationnement géant

Normand Cazalais

LE TOURISME est fondamentalement un fait culturel. Et ensuite un économique. Et non l'inverse. Distinction qui cause des problèmes à bien du monde et aux gouvernements en particulier.

Le tourisme met en relation des gens différents, gens qui ont des valeurs et habitudes de vie différentes. Des façons de voir et de sentir différentes.

Voici une dizaine de jours, j'étais aux États-Unis, plus précisément à Merrillville, Indiana. Pour votre gouverne, je vous signale que Merrillville, Indiana, est à moins d'une heure de route de Chicago.

À en croire les panonceaux routiers de l'État, cette charmante municipalité est exactement à 47 milles du lac Michigan. Tout autour s'étend ce qui deviendra, sur des centaines de kilomètres, le Middle West américain. J'y ai fait une excursion de quelques heures dans la campagne environnante : j'y ai vu des chemins alignés au cordeau, des fermes à tous les demi-milles, de petites villes et de gros villages anonymes. Apparemment sans histoire.

Revenons à Merrillville, Indiana.

La ville compte environ 8000 habitants. Quelque part à la rencontre de la campagne et des derniers étalements urbains de la grande mégapole. Entre vous et moi, je dirais « in the middle of nowhere ». Mais Merrillville, Indiana, à l'insigne avantage d'être à la croisée de deux autoroutes importantes.

Et, comme nous sommes aux États-Unis, au Middle West de surcroît, voilà, tout est dit : la circulation routière, qui coule d'un point à l'autre du pays, est si importante en cette région que Merrillville concentre le plus grand nombre de chambres d'hôtel et de places de restaurant de tout l'Indiana, à l'exclusion de sa capitale, Indianapolis.

Par acquis de conscience ou peut-être par esprit de contradiction, nous avons décidé, un copain et moi, d'aller manger dans un restaurant « chinois, why not ? » des alentours... à pied et non en auto. Bien sûr, nous avons failli y laisser notre peau : il n'y avait pas plus de trottoirs dans les parages que de photos de Staline à la chapelle Sixtine.

Mais là n'était pas le plus beau. L'hôtel lui-même était un chef-d'œuvre du genre. Son architecture extérieure était celle d'un centre d'achats ; l'intérieur était à mi-chemin entre un hangar d'avion et un restaurant polynésien kitch. Absolument. Les chambres de cet établissement chic (affiliation à une chaîne s'étendant *from coast to coast* et même à l'étranger, tarifs pas piqués des vers, etc...) donnaient une vue imprenable sur un terrain de stationnement aux dimensions olympiques ou « avec balcons privés, s'il-vous-plait » sur une espèce d'atrium central qui constituait l'aire vitale de l'établissement.

Il y avait là, juxtaposés, une piscine aménagée au milieu de faux rochers sous une chute artificielle, une jungle de plastique, des palmiers géants de plastique, des perroquets

et cacatoès de plastique qui lançaient dans l'air des cris enregistrés et surtout une espèce de bordure de désert avec une vraie jeep à demi-enfoncée dans du vrai sable, des filets qui pendaient du plafond, lourdement chargés de caisses et autres objets encombrants, tout cela pour souligner, à nos imaginations excitées, qu'Indiana Jones avait dû passer dans le coin !

À côté du piano à queue mécanique « no joke ! », un bar en terrasse, défendu par des portes battantes qui rappelaient l'atmosphère d'un Far West chère à nos souvenirs de cinéphiles, trônait au-dessus de ce capharnaüm. Des jeunes filles, aux dents blanches, aux corps bronzés, vaguement déguisées en vahinés, et, bien sûr, resplendissantes de santé, proposaient aux clients, dans un accent nasillard estompant une syllabe sur deux, des drinks exotiques qui coiffaient la peau des fesses ou encore un vaste choix de bières américaines qui, de toute façon, goûtaient la même chose.

Et elles servaient ces bières et ces drinks dans des gobelets de plastique. Sacro-sainte habitude nord-américaine de servir aliments et boissons, même en des endroits qui se veulent chics, dans des contenants et avec des ustensiles prêts à jeter. Et je me suis alors demandé comment réagiraient des touristes européens à pareille façon de servir la bière et les alcools, eux qui sont habitués qu'on leur serve, chaque boisson dans un contenant de verre qui, plus est, possède une forme spécifiquement adaptée : flûte pour les bières blanches et les champagnes, ballon pour les rouges, etc.

Mais les touristes américains assis autour de moi semblaient, c'est le cas de le dire, aux p'tits oiseaux. Ils jouissaient de leurs breuvages et du spectacle. En ce bar et dans les couloirs de l'hôtel, qui s'appellent Bill Cosby Street, Bob Hope Lane and so on, j'ai rencontré des gens en bermudas et chemises à fleurs. Car cet établissement était un resort, c'est-à-dire un hôtel de villégiature, de toute évidence fort couru et apprécié.

À Merrillville, Indiana, à la rencontre de deux autoroutes, cet hôtel qui ressemblait du dehors à un centre d'achats et, au dedans, à je ne sais plus quoi, était un lieu de vacances prolongées ! À Merrillville, Indiana, il n'y a ni lacs, ni plages, ni stations de ski, ni nuits époustouflantes, seulement la croisée de deux autoroutes, cet hôtel et son univers de plastique. Ce n'est pas tout : faisant partie du complexe hôtelier, une salle de concert de 3600 places assises, davantage que la salle Wilfrid-Pelletier, accueille régulièrement des vedettes à gros cachets comme Kenny Rodgers et Frank Sinatra.

Mais, en fait, je me trompais : cet hôtel n'est pas situé au milieu de nulle part, il est situé « in the middle, I would say, of the deep heart of the United States of America ». Cet hôtel, qui serait probablement un flop dans n'importe quel autre pays du monde, fait des affaires d'or parce qu'il correspond aux valeurs profondes d'une grande partie de nos voisins d'outre-frontière. Mieux, il fait partie de leur culture.

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

Vacances au Québec avec les **Gîtes du passant**
Gîtes à la Ferme Maisons de campagne

GASPÉSIE

LE GÎTE: À 18 km de Matane, face au fleuve, accueil chaleureux et déjeuner copieux. Attractions: îles de Matane, montée du saumon, jardin de Métis, théâtre barchois. Venez faire vos provisions de crevettes. G.P.: 35-40 \$ pour 2. (418) 737-4896.

QUÉBEC

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. **THÉÂTRE D'ÉTÉ:** Piscine intérieure et extérieure, mini-golf, voile, planche à voile, pédalo, tennis, bicyclette, sauna et bains tourbillons. **FORFAIT ÉTÉ** incluant chambre, repas du soir et petit déjeuner et accès aux activités sportives: à partir de 80,00 \$ p.p. par jour, occ. double. Aussi disponible: **FORFAIT GOLF** — **FORFAIT THÉÂTRE** — **EXCURSION EN RAFTING.** Réservation: 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551.

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT:

A 15 min. de Québec. Centre Équilibre Santé Isabelle Lapointe. Chambres avec bain tourbillon, golf, équitation, sports nautiques. 1-800-363-0379.

ESTRIE - MAGOG - ORFORD

Auberge LOFT ACRES
Country Inn
Prevalez-vous de l'ambiance toute spéciale d'un hôtel à la campagne. Nos condominiums de luxe, dans la région du Mont Sutton, du Mont Glen et du Lac Brome, sont disponibles à semaine et la fin de semaine. Restaurant et bistro. Du plaisir pour tous. Forfait «week-end 2 jours», 1465 p.p. suite, 1165 p.p. studio, incluant les repas. Réservations: (514) 263-3294 - Brome ouest, Qc JOE 2P0

L'AUBERGE L'ÉTOILE-SUR-LE-LAC

Sur les rives du lac Memphrémagog et réputée pour son excellent rapport qualité-prix, l'Auberge vous propose son forfait printemps à 71 \$ par pers. (occ. double) pour une nuit, 2 repas et les frais de services. (tps en sus). Information: 1-800-567-2727.

LE VILLAGE MONT ORFORD

Pour des vacances 4 saisons en pleine nature, à la montagne, luxueux condos à louer à tarif de chambre d'hôtel. Flexibilité de location à la journée, à la semaine, au mois ou à la saison. Pour information: 1-800-567-7315 ou 819-847-2662

Auberges Romantik

CHARLEVOIX - POINTE-AU-PIC

AUBERGE DES TROIS CANARDS: Située au pied des montagnes de Charlevoix et surplombant le fleuve St-Laurent, l'Auberge vous accueille dans un atmosphère paisible et chaleureuse. Le confort moderne y est de mise dans un cadre d'autrefois. Lauréat du Mérite de la restauration en 1989, la bonne chère vous enchantera. Tarifs printanier jusqu'au 24 juin. Rabais de 15% sur présentation de ce coupon. Golf, excursions sur le St-Laurent. Réservations: 418-665-3761 Pointe-au-Pic.

ESTRIE

MANOIR HOVEY ★★★★★

L'héritage d'un manoir ancestral, des jardins fleuris embaumant les rives d'un lac cristallin, hébergement et cuisine haut de gamme (5 fleurs de lys et 4 fourchettes), 35 chambres exclusivement décorées, la plupart avec vue sur le lac et les combinaisons de lit à baldaquin, balcon, bain tourbillon et foyer. Forfait «week-end 2 jours», 1465 p.p. suite, 1165 p.p. studio, incluant les repas. Réservations: (514) 263-3294 - Brome ouest, Qc JOE 2P0

CHARLEVOIX

la maison Otis

FORFAITS: Prix exceptionnel en semaine et fin de semaine à partir de 64 \$ p.p. (P.A.M.) par jour, occ. dbl. 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillons. Boîte à chanson. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au cœur du Baie St-Paul artistique. 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255.

Auberge la maison Otis

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au cœur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine. 418-665-3731

AUBERGE LES SOURCES

Oui! Nous allons à l'Auberge Les Sources encore cette année. Pour sa bonne table, son confort et ses prix. ★★★★★

Forfait de mai et juin au prix de l'an passé. Un choix de qualité... Réservez tôt!

8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc G0T 1M0 (418) 665-6952

Prenez la vie à deux poumons, Cessez de fumer!

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, JEUDI 30 MAI

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE MOZART À 22:00

- ouverture de différents opéras (Mozart)
- concerti pour cor nos 2-3 (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- boléro (Ravel)
- sextuor Souvenirs de Florence op. 70 (Tchaïkovsky)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

MONDE

Affairisme à la soviétique

Les privatisations s'improvisent sur fond d'illégalité et d'absence de morale

Françoise Lazare

Le Monde

VU DE L'OUEST, l'effondrement de l'économie soviétique en un an ou deux à peine est impressionnant. Les images de magasins vides et les chiffres sur la chute de la production provoquent de grandes inquiétudes de la part des experts internationaux. Sur le sort même de l'URSS, c'est moins cet effondrement qui choque que la désorganisation, l'absence totale de règles économiques perçues lors de la moindre promenade en ville, visite entreprise ou discussion avec des responsables du pays.

Depuis l'accession au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, les grands principes de l'économie de marché n'ont toujours pas trouvé droit de cité en Union soviétique. Mais des brèches ont été ouvertes au fil de la perestroïka, qui ont achevé de discréditer le système de commandement administratif, tandis qu'un système non étatique, peu soucieux d'une légalité en gestation et mouvante, tente d'émerger. Certains n'attendent pas un coup d'envoi officiel du marché pour abandonner le secteur d'État et se lancer dans le capitalisme, par goût de l'argent, mais aussi par simple instinct de survie.

Un passage spontané donc, qui souvent s'intègre naturellement aux systèmes de corruption et se traduit par l'appropriation des biens d'État.

De privatisation, il n'est officiellement question que dans les programmes de libéralisation de l'économie, jusqu'à présent restés lettre morte. Les débats sont vifs à Moscou entre ceux qui préconisent une distribution gratuite d'actions des entreprises à la population et ceux qui exi-

gent une vente des biens d'État. En même temps les privatisations spontanées se développent, sur le principe que tout est à prendre ou à vendre en URSS pour celui qui veut en saisir les occasions.

Il suffit souvent d'un peu d'argent, d'imagination, et surtout de contacts politiques. On entend fréquemment, dans ce pays si friand d'images, que « l'ancienne économie est en train d'être démolie. Les débris tombent, et il suffit d'être en bas pour ramasser les morceaux ». Pudiquement, le rapport réalisé à la fin de 1990 sur l'économie soviétique par quatre organisations internationales — FMI, OCDE, Banque mondiale et Banque européenne pour la reconstruction et le développement — soulignait que « la propriété pourrait se concentrer entre les mains d'un nombre relativement réduit de personnes physiques disposant d'argent ou de relations ».

Comme le remarque l'économiste Vitali Naïshul, « nous n'avons pas deux secteurs opposés, le public et le privé, mais une échelle continue allant des géants du complexe militaro-industriel aux entreprises pratiquement privées ». Le phénomène est presque toujours le même, lorsqu'un responsable d'une entreprise d'État décide de « privatiser » sa firme. Il commence par louer les installations et les équipements, fonctionnant sur le principe du bail, puis fonde une entreprise par actions et tente enfin de se séparer de son actionnaire principal, le plus souvent le ministère ou l'organisme d'État auquel il était affilié.

Ainsi, un institut de recherches scientifiques, qui vendait traditionnellement les services de ses spécialistes à de grandes entreprises, a-t-il

été transformé par son directeur en une société par actions. Les équipements et les biens immobiliers ont été rachetés à l'État, en tenant compte, bien sûr, de l'amortissement. L'institut est aujourd'hui propriétaire d'un immeuble dans le centre de Moscou, racheté à un prix largement inférieur à celui de sa construction.

D'anciens membres actifs du Komsomol (Organisation communiste de la jeunesse) ont fondé une agence de publicité avec l'appui d'un organisme d'État. Engrangeant aujourd'hui des bénéfices substantiels, l'agence cherche à devenir une société anonyme et à se débarrasser de son tuteur... qui ne l'entend probablement pas de cette oreille.

L'une des caractéristiques principales de cette nouvelle forme d'économie est l'ignorance volontaire de la législation fiscale. « Dès qu'une loi sort, on sait comment la détourner », ironise le patron d'une coopérative. Pour ne pas payer d'impôt sur les bénéfices, il suffit de ne pas faire apparaître de profit dans les comptes, explique-t-il. Pour éviter celui sur les importations, on peut faire transiter ces achats, moyennant finances, par l'un des nombreux fonds à but non lucratif qui ne sont pas soumis à ces taxes. « Il n'y a aucune notion de morale financière. C'est le règne de la flibuste », soupire un banquier occidental.

Mafia ou bureaucratie

Une autre caractéristique de cette évolution est l'étroitesse des liens entre ces nouvelles entreprises et les dirigeants politiques du pays. M. Arkadi Volski, membre du comité central du PCUS et président de l'Union

scientifique et technique — groupe d'industriels du secteur public et non étatique représentant quelque 60 % de toute la production soviétique, — se déclare opposé au mélange des fonctions politiques et économiques. Mais son organisme, sorte de lobby industriel logé au Kremlin face au comité central du Parti communiste, prend des participations dans des entreprises qui, comme le fabricant de camions Kamaz, ont été transformées en sociétés par actions.

Autre exemple : un grand groupe financier, appelé Menatep (Centre pour les programmes scientifiques et technologiques intrasectoriels), est en train d'émerger à Moscou. Il affiche des actifs supérieurs à un milliard de roubles et a déjà ouvert plusieurs filiales à l'étranger. Menatep s'est posé en pionnier du marché lorsque, à la fin de l'année dernière, il a émis des actions, assorties d'un dividende garanti, à grands renforts de publicité.

Des milliers de particuliers ont fait la queue pour se procurer des titres. Quelques semaines plus tard, les dirigeants du groupe décidaient de racheter les actions, en versant un bonus... avant de les revendre ailleurs pour un prix plus élevé ! Menatep est dirigé par un jeune homme de moins de trente ans, M. Mikhaïl Khodorkovski, un ancien du comité central des Jeunes communistes — il possède un bureau de conseiller au gouvernement de Russie !...

Finalement, comme le remarque l'ancien conseiller économique de Gorbatchev, M. Nikolai Petrakov, la petite entreprise ne peut actuellement qu'« aller vers la mafia ou tomber dans la bureaucratie ». M. Petrakov distingue deux phénomènes, le

premier visant à l'enrichissement personnel (achat de biens immobiliers, vente illégale de produits importés...), le second consistant à transformer des propriétés d'État en activités commerciales.

Malgré ces exemples, le concept d'économie de marché n'est toujours pas accepté en URSS. Aussi, M. Kadirov Timur, qui a transformé la sovkhos (exploitation agricole d'État) qu'il dirige au nord de Moscou en petites entreprises fonctionnant selon le principe du bail, a-t-il gardé officiellement la structure administrative traditionnelle pour minimiser les problèmes avec les responsables locaux.

Dans son bureau, au mur duquel est encore accrochée la courbe pluriannuelle de la réalisation du plan, il explique qu'à défaut de pouvoir acquérir les terres, certains de ses fermiers décident de se lancer dans de véritables exploitations individuelles. Les approvisionnements sont assurés par les contacts directs qu'il entretient et par de nombreuses opérations de troc. Pour recevoir des semences et des équipements, il construit des routes dans la région...

Le mot « coopérative », symbole des débuts de la perestroïka, est en train d'être banni du vocabulaire de nombreux hommes d'affaires, qui refusent souvent de qualifier ainsi leur entreprise. Souvent, associés aux trafics et à l'économie de l'ombre, victimes de campagnes de presse dénonçant leur manque de moralité, les coopératives ont aujourd'hui mauvaise réputation. L'argent s'exhibe dans quelques restaurants de luxe, mais se cache aussi beaucoup, par crainte de susciter les jalousies. Les récits au sujet de millionnaires vivant dans de petits appartements et

pas d'automobile sont fréquents. Les « signes extérieurs de richesse » n'ont pas le vent en poupe.

Les responsables sont conscients du développement de ces activités plus ou moins illégales. Ceux qui prénotent depuis des années une libéralisation doivent affronter cette caricature d'économie de marché. Comme l'affirme M. Petrakov, « pour le moment, ce qui se fait surtout, c'est la destruction du marché ». Il remarque que malgré le développement de petites entreprises, les situations de monopole se perpétuent. « Pourquoi n'y a-t-il qu'un seul restaurant coopératif dans une grande rue commerçante ? » s'interroge-t-il. Selon lui, les représentants du secteur non étatique créent à leur tour des monopoles.

M. Grigori Iavlinski, coauteur du programme radical des 500 jours, conseiller du président de la Fédération russe, Boris Eltsine, et messager de Gorbatchev auprès du FMI, déclare que le processus en cours « n'est pas tant celui de la privatisation que celui du bradage de la propriété d'État ». Il promet que, lorsque des lois de passage au marché seront votées, « on examinera les situations les plus insensées ».

À force d'hésiter, le gouvernement n'a pas seulement provoqué l'effondrement de la production, mais aussi la destruction des structures et la disparition de la morale. Aucun pays de l'Est n'était tombé dans un tel état de déliquescence avant de s'engager dans la voie du marché. Les dirigeants soviétiques sont maintenant confrontés à un double défi : non seulement il leur faut casser la vieille machine bureaucratique, mais dans le même temps lutter contre l'affairisme.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO 500-02-01973-917, 1000, rue St-Jacques, Montréal, QC, H2K 1A4. Partis demandeurs: vs. MARC FILON, Partis défendeurs: Le 13 juin 1991 à 10h00 de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 98, rue Pilon # 4, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, défendeur, saisi en cette cause, consistant en: 1. un téléviseur Sharp, 2. un réfrigérateur, 3. un lave-vaisselle, 4. un four micro-onde, 5. un four à micro-ondes, 6. un four à micro-ondes, 7. un four à micro-ondes, 8. un four à micro-ondes, 9. un four à micro-ondes, 10. un four à micro-ondes, 11. un four à micro-ondes, 12. un four à micro-ondes, 13. un four à micro-ondes, 14. un four à micro-ondes, 15. un four à micro-ondes, 16. un four à micro-ondes, 17. un four à micro-ondes, 18. un four à micro-ondes, 19. un four à micro-ondes, 20. un four à micro-ondes, 21. un four à micro-ondes, 22. un four à micro-ondes, 23. un four à micro-ondes, 24. un four à micro-ondes, 25. un four à micro-ondes, 26. un four à micro-ondes, 27. un four à micro-ondes, 28. un four à micro-ondes, 29. un four à micro-ondes, 30. un four à micro-ondes, 31. un four à micro-ondes, 32. un four à micro-ondes, 33. un four à micro-ondes, 34. un four à micro-ondes, 35. un four à micro-ondes, 36. un four à micro-ondes, 37. un four à micro-ondes, 38. un four à micro-ondes, 39. un four à micro-ondes, 40. un four à micro-ondes, 41. un four à micro-ondes, 42. un four à micro-ondes, 43. un four à micro-ondes, 44. un four à micro-ondes, 45. un four à micro-ondes, 46. un four à micro-ondes, 47. un four à micro-ondes, 48. un four à micro-ondes, 49. un four à micro-ondes, 50. un four à micro-ondes, 51. un four à micro-ondes, 52. un four à micro-ondes, 53. un four à micro-ondes, 54. un four à micro-ondes, 55. un four à micro-ondes, 56. un four à micro-ondes, 57. un four à micro-ondes, 58. un four à micro-ondes, 59. un four à micro-ondes, 60. un four à micro-ondes, 61. un four à micro-ondes, 62. un four à micro-ondes, 63. un four à micro-ondes, 64. un four à micro-ondes, 65. un four à micro-ondes, 66. un four à micro-ondes, 67. un four à micro-ondes, 68. un four à micro-ondes, 69. un four à micro-ondes, 70. un four à micro-ondes, 71. un four à micro-ondes, 72. un four à micro-ondes, 73. un four à micro-ondes, 74. un four à micro-ondes, 75. un four à micro-ondes, 76. un four à micro-ondes, 77. un four à micro-ondes, 78. un four à micro-ondes, 79. un four à micro-ondes, 80. un four à micro-ondes, 81. un four à micro-ondes, 82. un four à micro-ondes, 83. un four à micro-ondes, 84. un four à micro-ondes, 85. un four à micro-ondes, 86. un four à micro-ondes, 87. un four à micro-ondes, 88. un four à micro-ondes, 89. un four à micro-ondes, 90. un four à micro-ondes, 91. un four à micro-ondes, 92. un four à micro-ondes, 93. un four à micro-ondes, 94. un four à micro-ondes, 95. un four à micro-ondes, 96. un four à micro-ondes, 97. un four à micro-ondes, 98. un four à micro-ondes, 99. un four à micro-ondes, 100. un four à micro-ondes, 101. un four à micro-ondes, 102. un four à micro-ondes, 103. un four à micro-ondes, 104. un four à micro-ondes, 105. un four à micro-ondes, 106. un four à micro-ondes, 107. un four à micro-ondes, 108. un four à micro-ondes, 109. un four à micro-ondes, 110. un four à micro-ondes, 111. un four à micro-ondes, 112. un four à micro-ondes, 113. un four à micro-ondes, 114. un four à micro-ondes, 115. un four à micro-ondes, 116. un four à micro-ondes, 117. un four à micro-ondes, 118. un four à micro-ondes, 119. un four à micro-ondes, 120. un four à micro-ondes, 121. un four à micro-ondes, 122. un four à micro-ondes, 123. un four à micro-ondes, 124. un four à micro-ondes, 125. un four à micro-ondes, 126. un four à micro-ondes, 127. un four à micro-ondes, 128. un four à micro-ondes, 129. un four à micro-ondes, 130. un four à micro-ondes, 131. un four à micro-ondes, 132. un four à micro-ondes, 133. un four à micro-ondes, 134. un four à micro-ondes, 135. un four à micro-ondes, 136. un four à micro-ondes, 137. un four à micro-ondes, 138. un four à micro-ondes, 139. un four à micro-ondes, 140. un four à micro-ondes, 141. un four à micro-ondes, 142. un four à micro-ondes, 143. un four à micro-ondes, 144. un four à micro-ondes, 145. un four à micro-ondes, 146. un four à micro-ondes, 147. un four à micro-ondes, 148. un four à micro-ondes, 149. un four à micro-ondes, 150. un four à micro-ondes, 151. un four à micro-ondes, 152. un four à micro-ondes, 153. un four à micro-ondes, 154. un four à micro-ondes, 155. un four à micro-ondes, 156. un four à micro-ondes, 157. un four à micro-ondes, 158. un four à micro-ondes, 159. un four à micro-ondes, 160. un four à micro-ondes, 161. un four à micro-ondes, 162. un four à micro-ondes, 163. un four à micro-ondes, 164. un four à micro-ondes, 165. un four à micro-ondes, 166. un four à micro-ondes, 167. un four à micro-ondes, 168. un four à micro-ondes, 169. un four à micro-ondes, 170. un four à micro-ondes, 171. un four à micro-ondes, 172. un four à micro-ondes, 173. un four à micro-ondes, 174. un four à micro-ondes, 175. un four à micro-ondes, 176. un four à micro-ondes, 177. un four à micro-ondes, 178. un four à micro-ondes, 179. un four à micro-ondes, 180. un four à micro-ondes, 181. un four à micro-ondes, 182. un four à micro-ondes, 183. un four à micro-ondes, 184. un four à micro-ondes, 185. un four à micro-ondes, 186. un four à micro-ondes, 187. un four à micro-ondes, 188. un four à micro-ondes, 189. un four à micro-ondes, 190. un four à micro-ondes, 191. un four à micro-ondes, 192. un four à micro-ondes, 193. un four à micro-ondes, 194. un four à micro-ondes, 195. un four à micro-ondes, 196. un four à micro-ondes, 197. un four à micro-ondes, 198. un four à micro-ondes, 199. un four à micro-ondes, 200. un four à micro-ondes, 201. un four à micro-ondes, 202. un four à micro-ondes, 203. un four à micro-ondes, 204. un four à micro-ondes, 205. un four à micro-ondes, 206. un four à micro-ondes, 207. un four à micro-ondes, 208. un four à micro-ondes, 209. un four à micro-ondes, 210. un four à micro-ondes, 211. un four à micro-ondes, 212. un four à micro-ondes, 213. un four à micro-ondes, 214. un four à micro-ondes, 215. un four à micro-ondes, 216. un four à micro-ondes, 217. un four à micro-ondes, 218. un four à micro-ondes, 219. un four à micro-ondes, 220. un four à micro-ondes, 221. un four à micro-ondes, 222. un four à micro-ondes, 223. un four à micro-ondes, 224. un four à micro-ondes, 225. un four à micro-ondes, 226. un four à micro-ondes, 227. un four à micro-ondes, 228. un four à micro-ondes, 229. un four à micro-ondes, 230. un four à micro-ondes, 231. un four à micro-ondes, 232. un four à micro-ondes, 233. un four à micro-ondes, 234. un four à micro-ondes, 235. un four à micro-ondes, 236. un four à micro-ondes, 237. un four à micro-ondes, 238. un four à micro-ondes, 239. un four à micro-ondes, 240. un four à micro-ondes, 241. un four à micro-ondes, 242. un four à micro-ondes, 243. un four à micro-ondes, 244. un four à micro-ondes, 245. un four à micro-ondes, 246. un four à micro-ondes, 247. un four à micro-ondes, 248. un four à micro-ondes, 249. un four à micro-ondes, 250. un four à micro-ondes, 251. un four à micro-ondes, 252. un four à micro-ondes, 253. un four à micro-ondes, 254. un four à micro-ondes, 255. un four à micro-ondes, 256. un four à micro-ondes, 257. un four à micro-ondes, 258. un four à micro-ondes, 259. un four à micro-ondes, 260. un four à micro-ondes, 261. un four à micro-ondes, 262. un four à micro-ondes, 263. un four à micro-ondes, 264. un four à micro-ondes, 265. un four à micro-ondes, 266. un four à micro-ondes, 267. un four à micro-ondes, 268. un four à micro-ondes, 269. un four à micro-ondes, 270. un four à micro-ondes, 271. un four à micro-ondes, 272. un four à micro-ondes, 273. un four à micro-ondes, 274. un four à micro-ondes, 275. un four à micro-ondes, 276. un four à micro-ondes, 277. un four à micro-ondes, 278. un four à micro-ondes, 279. un four à micro-ondes, 280. un four à micro-ondes, 281. un four à micro-ondes, 282. un four à micro-ondes, 283. un four à micro-ondes, 284. un four à micro-ondes, 285. un four à micro-ondes, 286. un four à micro-ondes, 287. un four à micro-ondes, 288. un four à micro-ondes, 289. un four à micro-ondes, 290. un four à micro-ondes, 291. un four à micro-ondes, 292. un four à micro-ondes, 293. un four à micro-ondes, 294. un four à micro-ondes, 295. un four à micro-ondes, 296. un four à micro-ondes, 297. un four à micro-ondes, 298. un four à micro-ondes, 299. un four à micro-ondes, 300. un four à micro-ondes, 301. un four à micro-ondes, 302. un four à micro-ondes, 303. un four à micro-ondes, 304. un four à micro-ondes, 305. un four à micro-ondes, 306. un four à micro-ondes, 307. un four à micro-ondes, 308. un four à micro-ondes, 309. un four à micro-ondes, 310. un four à micro-ondes, 311. un four à micro-ondes, 312. un four à micro-ondes, 313. un four à micro-ondes, 314. un four à micro-ondes, 315. un four à micro-ondes, 316. un four à micro-ondes, 317. un four à micro-ondes, 318. un four à micro-ondes, 319. un four à micro-ondes, 320. un four à micro-ondes, 321. un four à micro-ondes, 322. un four à micro-ondes, 323. un four à micro-ondes, 324. un four à micro-ondes, 325. un four à micro-ondes, 326. un four à micro-ondes, 327. un four à micro-ondes, 328. un four à micro-ondes, 329. un four à micro-ondes, 330. un four à micro-ondes, 331. un four à micro-ondes, 332. un four à micro-ondes, 333. un four à micro-ondes, 334. un four à micro-ondes, 335. un four à micro-ondes, 336. un four à micro-ondes, 337. un four à micro-ondes, 338. un four à micro-ondes, 339. un four à micro-ondes, 340. un four à micro-ondes, 341. un four à micro-ondes, 342. un four à micro-ondes, 343. un four à micro-ondes, 344. un four à micro-ondes, 345. un four à micro-ondes, 346. un four à micro-ondes, 347. un four à micro-ondes, 348. un four à micro-ondes, 349. un four à micro-ondes, 350. un four à micro-ondes, 351. un four à micro-ondes, 352. un four à micro-ondes, 353. un four à micro-ondes, 354. un four à micro-ondes, 355. un four à micro-ondes, 356. un four à micro-ondes, 357. un four à micro-ondes, 358. un four à micro-ondes, 359. un four à micro-ondes, 360. un four à micro-ondes, 361. un four à micro-ondes, 362. un four à micro-ondes, 363. un four à micro-ondes, 364. un four à micro-ondes, 365. un four à micro-ondes, 366. un four à micro-ondes, 367. un four à micro-ondes, 368. un four à micro-ondes, 369. un four à micro-ondes, 370. un four à micro-ondes, 371. un four à micro-ondes, 372. un four à micro-ondes, 373. un four à micro-ondes, 374. un four à micro-ondes, 375. un four à micro-ondes, 376. un four à micro-ondes, 377. un four à micro-ondes, 378. un four à micro-ondes, 379. un four à micro-ondes, 380. un four à micro-ondes, 381. un four à micro-ondes, 382. un four à micro-ondes, 383. un four à micro-ondes, 384. un four à micro-ondes, 385. un four à micro-ondes, 386. un four à micro-ondes, 387. un four à micro-ondes, 388. un four à micro-ondes, 389. un four à micro-ondes, 390. un four à micro-ondes, 391. un four à micro-ondes, 392. un four à micro-ondes, 393. un four à micro-ondes, 394. un four à micro-ondes, 395. un four à micro-ondes, 396. un four à micro-ondes, 397. un four à micro-ondes, 398. un four à micro-ondes, 399. un four à micro-ondes, 400. un four à micro-ondes, 401. un four à micro-ondes, 402. un four à micro-ondes, 403. un four à micro-ondes, 404. un four à micro-ondes, 405. un four à micro-ondes, 406. un four à micro-ondes, 407. un four à micro-ondes, 408. un four à micro-ondes, 409. un four à micro-ondes, 410. un four à micro-ondes, 411. un four à micro-ondes, 412. un four à micro-ondes, 413. un four à micro-ondes, 414. un four à micro-ondes, 415. un four à micro-ondes, 416. un four à micro-ondes, 417. un four à micro-ondes, 418. un four à micro-ondes, 419. un four à micro-ondes, 420. un four à micro-ondes, 421. un four à micro-ondes, 422. un four à micro-ondes, 423. un four à micro-ondes, 424. un four à micro-ondes, 425. un four à micro-ondes, 426. un four à micro-ondes, 427. un four à micro-ondes, 428. un four à micro-ondes, 429. un four à micro-ondes, 430. un four à micro-ondes, 431. un four à micro-ondes, 432. un four à micro-ondes, 433. un four à micro-ondes, 434. un four à micro-ondes, 435. un four à micro-ondes, 436. un four à micro-ondes, 437. un four à micro-ondes, 438. un four à micro-ondes, 439. un four à micro-ondes, 440. un four à micro-ondes, 441. un four à micro-ondes, 442. un four à micro-ondes, 443. un four à micro-ondes, 444. un four à micro-ondes, 445. un four à micro-ondes, 446. un four à micro-ondes, 447. un four à micro-ondes, 448. un four à micro-ondes, 449. un four à micro-ondes, 450. un four à micro-ondes, 451. un four à micro-ondes, 452. un four à micro-ondes, 453. un four à micro-ondes, 454. un four à micro-ondes, 455. un four à micro-ondes, 456. un four à micro-ondes, 457. un four à micro-ondes, 458. un four à micro-ondes, 459. un four à micro-ondes, 460. un four à micro-ondes, 461. un four à micro-ondes, 462. un four à micro-ondes, 463. un four à micro-ondes, 464. un four à micro-ondes, 465. un four à micro-ondes, 466. un four à micro-ondes, 467. un four à micro-ondes, 468. un four à micro-ondes, 469. un four à micro-ondes, 470. un four à micro-ondes, 471. un four à micro-ondes, 472. un four à micro-ondes, 473. un four à micro-ondes, 474. un four à micro-ondes, 475. un four à micro-ondes, 476. un four à micro-ondes, 477. un four à micro-ondes, 478. un four à micro-ondes, 479. un four à micro-ondes, 480. un four à micro-ondes, 481. un four à micro-ondes, 482. un four à micro-ondes, 483. un four à micro-ondes, 484. un four à micro-ondes, 485. un four à micro-ondes, 486. un four à micro-ondes, 487. un four à micro-ondes, 488. un four à micro-ondes, 489. un four à micro-ondes, 490. un four à micro-ondes, 491. un four à micro-ondes, 492. un four à micro-ondes, 493. un four à micro-ondes, 494. un four à micro-ondes, 495. un four à micro-ondes, 496. un four à micro-ondes, 497. un four à micro-ondes, 498. un four à micro-ondes, 499. un four à micro-ondes, 500. un four à micro-ondes, 501. un four à micro-ondes, 502. un four à micro-ondes, 503. un four à micro-ondes, 504. un four à micro-ondes, 505. un four à micro-ondes, 506. un four à micro-ondes, 507. un four à micro-ondes, 508. un four à micro-ondes, 509. un four à micro-ondes, 510. un four à micro-ondes, 511. un four à micro-ondes, 512. un four à micro-ondes, 513. un four à micro-ondes, 514. un four à micro-ondes, 515. un four à micro-ondes, 516. un four à micro-ondes, 517. un four à micro-ondes, 518. un four à micro-ondes, 519. un four à micro-ondes, 520. un four à micro-ondes, 521. un four à micro-ondes, 522. un four à micro-ondes, 523. un four à micro-ondes, 524. un four à micro-ondes, 525. un four à micro-ondes, 526. un four à micro-ondes, 527. un four à micro-ondes, 528. un four à micro-ondes, 529. un four à micro-ondes, 530. un four à micro-ondes, 531. un four à micro-ondes, 532. un four à micro-ondes, 533. un four à micro-ondes, 534. un four à micro-ondes, 535. un four à micro-ondes, 536. un four à micro-ondes, 537. un four à micro-ondes, 538. un four à micro-ondes, 539. un four à micro-ondes, 540. un four à micro-ondes, 541. un four à micro-ondes, 542. un four à micro-ondes, 543. un four à micro-ondes, 544. un four à micro-ondes, 545. un four à micro-ondes, 546. un four à micro-ondes, 547. un four à micro-ondes, 548. un four à micro-ondes, 549. un four à micro-ondes, 550. un four à micro-ondes, 551. un four à micro-ondes, 552. un four à micro-ondes, 553. un four à micro-ondes, 554. un four à micro-ondes, 555. un four à micro-ondes, 556. un four à micro-ondes, 557. un four à micro-ondes, 558. un four à micro-ondes, 559. un four à micro-ondes, 560. un four à micro-ondes, 561. un four à micro-ondes, 562. un four à micro-ondes, 563. un four à micro-ondes, 564. un four à micro-ondes, 565. un four à micro-ondes, 566. un four à micro-ondes, 567. un four à micro-ondes, 568. un four à micro-ondes, 569. un four à micro-ondes, 570. un four à micro-ondes, 571. un four à micro-ondes, 572. un four à micro-ondes, 573. un four à micro-ondes, 574. un four à micro-ondes, 575. un four à micro-ondes, 576. un four à micro-ondes, 577. un four à micro-ondes, 578. un four à micro-ondes, 579. un four à micro-ondes, 580. un four à micro-ondes, 581. un four à micro-ondes, 582. un four à micro-ondes, 583. un four à micro-ondes, 584. un four à micro-ondes, 585. un four à micro-ondes, 586. un four à micro-ondes, 587. un four à micro-ondes, 588. un four à micro-ondes, 589. un four à micro-ondes, 590. un four à micro-ondes, 591. un four à micro-ondes, 592. un four à micro-ondes, 593. un four à micro-ondes, 594. un four à micro-ondes, 595. un four à micro-ondes, 596. un four à micro-ondes, 597. un four à micro-ondes, 598. un four à micro-ondes, 599. un four à micro-ondes, 600. un four à micro-ondes, 601. un four à micro-ondes, 602. un four à micro-ondes, 603. un four à micro-ondes, 604. un four à micro-ondes, 605. un four à micro-ondes, 606. un four à micro-ondes, 607. un four à micro-ondes, 608. un four à micro-ondes, 609. un four à micro-ondes, 610. un four à micro-ondes, 611. un four à micro-ondes, 612. un four à micro-ondes, 613. un four à micro-ondes, 614. un four à micro-ondes, 615. un four à micro-ondes, 616. un four à micro-ondes, 617. un four à micro-ondes, 618. un four à micro-ondes, 619. un four à micro-ondes, 620. un four à micro-ondes, 621. un four à micro-ondes, 622. un four à micro-ondes, 623. un four à micro-ondes, 624. un four à micro-ondes, 625. un four à micro-ondes, 626. un four à micro-ondes, 627. un four à micro-ondes, 628. un four à micro-ondes, 629. un four à micro-ondes, 630. un four à micro-ondes, 631. un four à micro-ondes, 632. un four à micro-ondes, 633. un four à micro-ondes, 634. un four à micro-ondes, 635. un four à micro-ondes, 636. un four à micro-ondes, 637. un four à micro-ondes, 638. un four à micro-ondes, 639. un four à micro-ondes, 640. un four à micro-ondes, 641. un four à micro-ondes, 642. un four à micro-ondes, 643. un four à micro-ondes, 644. un four à micro-ondes, 645. un four à micro-ondes, 646. un four à micro-ondes, 647. un four à micro-ondes, 648. un four à micro-ondes, 649. un four à micro-ondes, 650. un four à micro-ondes, 651. un four à micro-ondes, 652. un four à micro-ondes, 653. un four à micro-ondes, 654. un four à micro-ondes, 655. un four à micro-ondes, 656. un four à micro-ondes, 657. un four à micro-ondes, 658. un four à micro-ondes, 659. un four à micro-ondes, 660. un four à micro-ondes, 661. un four à micro-ondes, 662. un four à micro-ondes, 663. un four à micro-ondes, 664. un four à micro-ondes, 665. un four à micro-ondes, 666. un four à micro-ondes, 667. un four à micro-ondes, 668. un four à micro-ondes, 669. un four à micro-ondes, 670. un four à micro-ondes, 671. un four à micro-ondes, 672. un four à micro-ondes, 673. un four à micro-ondes, 674. un four à micro-ondes, 675. un four à micro-ondes, 676. un four à micro-ondes, 677. un four à micro-ondes, 678. un four à micro-ondes, 679. un four à micro-ondes, 680. un four à micro-ondes, 681. un four à micro-ondes, 682. un four à micro-ondes, 683. un four à micro-ondes, 684. un four à micro-ondes, 685. un four à micro-ondes, 686. un four à micro-ondes, 687. un four à micro-ondes, 688. un four à micro-ondes, 689. un four à micro-ondes, 690. un four à micro-ondes, 691. un four à micro-ondes, 692. un four à micro-ondes, 693. un four à micro-ondes, 694. un four à micro-ondes, 695. un four à micro-ondes, 696. un four à micro-ondes, 697. un four à micro-ondes, 698. un four à micro-ondes, 699. un four à micro-ondes, 700. un four à micro-ondes, 701. un four à micro-ondes, 702. un four à micro-ondes, 703. un four à micro-ondes, 704. un four à micro-ondes, 705. un four à micro-ondes, 706. un four à micro-ondes, 707. un four à micro-ondes, 708. un four à micro-ondes, 709. un four à micro-ondes, 710. un four à micro-ondes, 711. un four à micro-ondes, 712. un four à micro-ondes, 713. un four à micro-ondes, 714. un four à micro-ondes, 715. un four à micro-ondes, 716. un four à micro-ondes, 717. un four à micro-ondes, 718. un four à micro-ondes, 719. un four à micro-ondes, 720. un four à micro-ondes, 721. un four à micro-ondes, 722. un four à micro-ondes, 723. un four à micro-ondes, 724. un four à micro-ondes, 725. un four à micro-ondes, 726. un four à micro-ondes, 727. un four à micro-ondes, 728. un four à micro-ondes, 729. un four à micro-ondes, 730. un four à micro-ondes, 731. un four à micro-ondes,

MUSIQUE

Pour les solistes

Les Concerts Air Canada

Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit : Tchaïkovski, *Le Lac des cygnes* op. 20, 4e acte; Chostakovitch, *Concerto* no. 1 op. 35, avec la pianiste Ju Hee Suh et le trompettiste James Thompson; Tchaïkovski, *Le Lac des cygnes* op. 20, 3e acte. Mardi 28 mai, salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

C'EST donc sur quelques pas de danses que s'achevait, cette semaine, la saison 90/91 de l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) présentée à la salle Wilfrid-Pelletier. Charles Dutoit y donnait en effet une des rares exécutions en concert de la partition intégrale du *Lac des cygnes* de Piotr Ilyitch Tchaïkovski que la firme Decca/London s'apprête à mettre sur disque.

Bien que le ballet demeure l'un des mieux connus du répertoire romantique, sa musique seule n'a pas aisément trouvée le chemin du concert, en raison surtout de sa durée exceptionnelle : environ trois heures. La reprend-on, qu'on se contente habituellement de la réduire aux dimensions d'une *Suite de ballet*. Une *Suite* qui n'est d'ailleurs jamais tout à fait la même puisque Tchaïkovski ne trouva point le temps d'en préciser le contenu.

Richement orchestré et solidement élaboré, *Le Lac des cygnes* est bien plus qu'une banale collection de morceaux à danser du genre de celles qui servaient habituellement aux chorégraphes du 19e siècle.

L'orchestre n'y chôme pas, et les occasions de faire briller les solistes ne manquent pas : du premier violon — ce qui nous a valu une belle prestation de Chantal Juillet — aux vents, tous y participent.

Pour éviter d'imposer l'ouvrage dans toute sa longueur, Dutoit a dû le partager entre les programmes de mardi et mercredi.

Au même concert, la jeune pianiste coréenne de 23 ans, Ju Hee Suh faisait ses débuts à l'OSM dans le sportif *Concerto* op. 35 de Dimitri Chostakovitch. Si cette jeune femme n'est pas encore très connue, quelque chose me dit qu'elle ne tardera pas à le devenir.

On raconte qu'alors âgée de 10 ans, Zubin Mehta lui donna la réplique dans le premier *Concerto* de Tchaïkovski. Ce qui lui valu de rejouer avec le New York Philharmonic plus de 15 fois depuis.

En plus d'un tempérament bien affirmé, Ju Hee Suh peut également compler sur une technique instrumentale prodigieuse. Ce qui lui permet de se moquer des difficultés avec une aisance folle : il fallait l'entendre traverser, comme si de rien n'était, le redoutable final du troisième mouvement.

James Thompson, qui vient de quitter le poste de trompette solo de l'OSM pour occuper le même avec l'Atlanta Symphony Orchestra, assurait l'importante partie de trompette. On sait qu'il y excelle puisqu'il a déjà enregistré avec l'ensemble I Musici de Montréal, le fils Maxim (direction) et le petit-fils Dmitri (piano) Chostakovitch (Chandos CHAN 8357).

Le Festival de Lanaudière dévoile sa programmation définitive

Dom Helder Camara et l'Abbé Pierre parmi les invités

Marie Laurier

LE PÈRE Fernand Lindsay n'était pas peu fier d'annoncer hier la venue à Joliette de Dom Helder Camara, archevêque de Recife au Brésil et de l'Abbé Pierre de Paris. « Ce sera un événement tout à fait original que d'entendre ces deux prophètes du XXe siècle, tous deux octogénaires, commenter une symphonie et une cantate du compositeur suisse Pierre Kaëlin. » Cette soirée d'inspiration sociale, spirituelle et musicale aura lieu le dimanche 21 juillet dans le cadre du Festival international de Lanaudière.

Le directeur artistique dévoilait enfin la programmation révisée du festival qui aura bel et bien lieu du 22 juin au 28 juillet. Parmi les invités, on note la venue de la nouvelle Diva française, le soprano Françoise Pollet qui fera ses débuts américains le 12 juillet, le retour de l'OSM les 20 et 27 juillet, les 32 concurrents du concours international de piano à la Gloire de Mozart du 5 au 12 juillet. Gilles Lefebvre présidera le jury et il confirmera hier la participation de neuf candidats du Canada susceptibles de remporter le grand prix de 20 000 \$.

Entièrement consacrée à la musique classique, la programmation

offre une série de neuf récitals dans les églises de la région de Joliette, avec successivement les pianistes-duoetistes Bouchard et Morisset, le claviciniste Igor Kipnis, le pianiste français Michel Dalberto, le pianiste Marc-André Hamelin et l'animateur Edgar Fruiter qui commenteront la correspondance de Glenn Gould, le pianiste Charles Rosen, l'organiste Robert Girard, en première ici le pianiste portugais Jorge Moyano, le pianiste David Owen Norris, le prix du Concours Gilmore, enfin en parallèle avec l'exposition sur les années folles au Musée des Beaux-Arts, un répertoire de cette époque avec le violoniste Darren Lowe et la pianiste Suzanne Beaubien.

L'Orchestre du conservatoire de musique du Québec donne le coup d'envoi des grands concerts à l'amphithéâtre le samedi 22 juin et le lendemain il y aura une messe Mozart chantée par le Chœur de Lanaudière dirigé par Luc Beauséjour pour célébrer la Saint-Jean.

Des oeuvres de Mozart seront présentées à plusieurs concerts, notamment le 5 juillet, on entendra le Requiem ainsi qu'une création sur la même prière d'Anne Laubert avec l'Orchestre Métropolitain sous la direction de Gregor Novak. Christopher Hogwood et le Handel & Haydn Society, orchestre d'instruments ba-

roques présenteront le 9 juillet une soirée Mozart dans le style de l'époque, avec Robert Levin, pianofortiste.

Ivan Moravec, le pianiste du fameux film *Amadeus* exécutera toutes les oeuvres de ce long métrage le vendredi 26 juillet avec l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction d'Olto-Werner Mueller.

Agnès Grossmann et l'Orchestre Métropolitain donneront le dernier concert du festival le 28 juillet, un après-midi familial avec la Symphonie classique de Prokofiev *Pierre et le Loup*. La comédienne Kim Yaroshevskaya fera la narration. Radio-Canada diffusera en simultané cette prestation à la radio et à la télévision, comme d'ailleurs la société enregistrera quinze autres concerts pour les présenter en différé à la radio durant l'été.

Parmi les autres artistes invités, mentionnons le pianiste Mark Zeltser et sa fille Elizabeth, violoniste de 12 ans le dimanche 7 juillet, les Petits Chanteurs de Monaco qui chanteront la messe à l'amphithéâtre le dimanche matin du 14 juillet, fête des Français, le soprano Carol Neblett et l'Orchestre Métropolitain dirigé par Jacques Lacombe le vendredi 19 juillet en soirée, l'OSM dirigé par Charles Dutoit et le chœur préparé par Iwan Edwards le 20 juillet, l'OSM et Cecilia Bartoli le 27 juillet.

Sous le titre Les Événements du Père Lindsay, ce dernier présentera des artistes de la région de Lanaudière le samedi 6 juillet ainsi que la soirée Paix et Partage dans le monde le 21 juillet. À cette occasion, Pierre Kaëlin compositeur suisse, dirigera deux de ses oeuvres, soit La Joie partagée sur des textes de Dom Helder Camara.

Lanaudière accueillera le concours de piano du Festival canadien à la Gloire de Mozart dont la finale aura lieu à l'amphithéâtre le samedi 13 juillet avec un concerto de Mozart avec l'Orchestre Métropolitain dirigé par Mario Bernardi. Les épreuves éliminatoires se dérouleront du 5 au 10 juillet aux Mélézes, à Joliette et l'admission y sera gratuite.

Le dépliant de toutes ces activités est disponible et un service téléphonique sans frais assure les informations au grand public : (514) 759-6974.

Enfin, le Festival international de Lanaudière a un nouveau directeur général, M. François Bédard que l'on a présenté à la presse comme un « professionnel de la gestion » pour avoir occupé des fonctions administratives au TNM et au Conseil des arts du Canada, entre autres.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

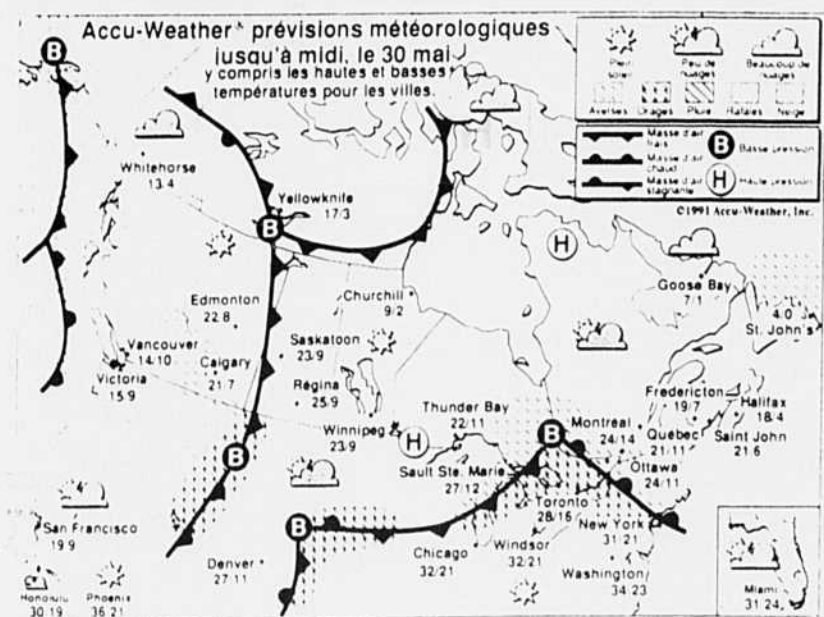
OUTRE-MONT: succession, cottage détaché, 4 chambres, salle à manger, stationnement. Réduit pour vente rapide. Dynastie Ctr, 662-1040, Paulette St-Aubin.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CHARLEVOIX LES ÉBOULEMENTS

3 EMPLACEMENTS DIFFÉRENTS SUR LE FLEUVE
80M \$ - 120M \$ - 290M \$
DOCUMENTATION ILLUSTRÉE
C. LAFRENIÈRE
(514) 263-6651 ou
389-4233
(418) 635-2479

LA METEO



MONTRÉAL

Nuageux avec averse et risque d'orages. Max.: 24. Min.: 17. Probabilité de précipitations: 90 %. Vendredi: nuageux avec averse. LEVER DU SOLEIL: COUCHER:

5 h 11
20 h 32

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: Pluie et brume passagères. Max.: 20. Min.: 14. Probabilité de précipitations: 100 %. Vendredi: brumeux avec un peu de pluie ou brume. Dégagement en après-midi.

Régions de Cabonaga et Gouin: Pluvieux. Max.: 18. Min.: 12. Probabilité de précipitations: 100 %. Vendredi: nuageux avec un peu de pluie ou brume.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: Nuageux avec quelques averse et risque d'orages. Max.: 25. Min.: 15. Probabilité de précipitations: 70 %. Vendredi: brumeux et possibilité d'un peu de pluie en matinée. Des éclaircies par la suite.

Ottawa-Hull: Averses et risque d'orages. Max.: 25. Min.: 17. Probabilité de précipitations: 90 %. Vendredi: nuageux avec quelques averse. Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville: Averses et risque d'orages. Max.: 20. Min.: 15. Probabilité de précipitations: 90 %. Vendredi: nuageux avec quelques averse.

Estrie: Nuageux avec averse débutant au milieu de la journée. Risque d'orages. Max.: 24. Min.: 17. Vendredi: nuageux avec averse. La Tuque, Québec, Beauce: Nuageux. Averses débutant en mi-journée. Max.: 19. Min.: 12. Vents modérés par endroits. Probabilité de précipitations: 80 %. Vendredi: nuageux avec quelques averse.

Lac St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides: Nuageux avec averse dispersées débutant en mi-journée. Max.: 17. Min.: 8. Vents modérés par endroits. Probabilité de précipitations: 40 %. Vendredi: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averse. Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: Généralement ensoleillé. Max.: 15. Min.: 2. Vendredi: généralement ensoleillé.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

A STE-ADÈLE Secteur paisible. Belle propriété, très éclairée, 7 1/2 pièces, foyer, tourbillon. 1-229-6777.

AHUNTSIC

bas duplex en copropriété divise située au 221 boul. Gouin est, r.d.ch. + s/sol, exclusivité cour arrière. Quartier calme, beaucoup d'arbres, près parc Nicolas Vél et piste cyclable, à 5 min. de marche du métro H. Bourassa et à proximité d'excellentes écoles et 2 cégeps. 383-3676 rés. 434-0306 bureau.

105 Propriétés à louer

AHUNTSIC-CRÉMAZIE Maison 6 1/2, possibilité sous-sol, près de tout. Idéal pour professionnels. 387-9896.

ANJOU

Split level, 3 chambres, rénové, chauffage élect., unité d'air climatisé, garage double, plaque, four, micro-ondes et lave-vaisselle fournis. 1 250 \$/mois. Tél.: 353-8400 après 18h.

BROSSARD

secteur T, 6 1/2 non-chaudière, secteur recherché, près autobus, 800\$/mois, 465-6245.

105 Propriétés à louer

ILE DES SOEURS: Maison de ville, 3 c.c., cuisinière, réfrigérateur, lavais., lav./séch., 1 1/2 s/bains, garage, entièrement refait à neuf, jardin, 1 000 \$/mois. chauffage non inclus. Libre 1er juin. 769-7424

MERCIER, 15 rue Laval, maison neuve jamais habitée, à louer ou à vendre, 650\$, 454-7270.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Élegante copropriété de style royaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c. plus terrasse 2 ch., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

122 Condos à vendre

CENTRE-VILLE DOIT VENDRE Ste-Famille, 1200 p.c., 1966, 2 ch., foyer, parking, électrom., offces \$\$\$ 266-3973.

OUTRE-MONT ADJ. Rue Hutchison, Condo 2 200 p.c., sur 2 niveaux, foyer, rénové par décorateur, chaleurux, très ensoleillé. Magnifique terrasse, garage. Four! 225 000 \$ Pas d'agent. 341-0926.

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Méritas, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière, intérieur 1 500 p.c. plus terrasse près de 400 p.c., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines sportives et extérieur, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résidentiel, copropriétaires responsables, sécurité, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: jour: 987-3838, soir: 388-2704.

VX-MTL Sect. ouest. 2 condos luxueux

confortables, tranquilles, dernier étage, climatisés. Garages. 481-9020, 849-3036

125 Chalets à louer

AGRÉABLE privé, lac, 1 heure de Mtl. Tout confort pour 4. Saison: 3 600 \$ Références demandées. 845-7829.

EVADEZ-VOUS au cœur des Cantons de l'Est. Un super chalet de cadre, 3 chambres à coucher et étang privé. 335-5399.

LAC CROCHE (St-Donat), plage privée

2 vérandas, 2 cuisines, 15 min. - 15 sec. 3500\$, 491-6032, 338-4220.

137 Maisons de campagne à louer

YARMOUTH - H.E.-SUD: App. 4 personnes (5), splendide chalet de 15 min. - 15 sec. 3500\$, 491-6032, 338-4220.

141 Maisons de campagne à vendre

STE-PÉTRONILLE ILE D'ORLÉANS. Spacieuse et chaleureuse. Maison ancienne, rénovée, foyer, superbe vue sur le fleuve. Grande véranda. Calme. 140 000 \$ (418)828-9553.

VERMONT, endroit prestigieux sur le Lac Champlain

2 vérandas, 2 cuisines, 15 min. - 15 sec. 3500\$, 491-6032, 338-4220.

A 9195, BERRI: Non-chauffés. 3 lo-

gements. 41/2, fermés, 300 \$ et plus. S'adresser app. 6, 733-8611.

A LONGUEUIL 1822 Marquette, 4 1/2

à louer pour personne sérieuse et tranquille. 670-2792.

AHUNTSIC-SAUVÉ Grand 3 1/2, frais

peint, chauffé, libre imm. 2: 4 1/2 chauffés, libres 1er juillet. 387-9898.

121 Condos à louer

ANGUS - RSMT Magnifiques condos 4 1/2 + 5 1/2, lave-vaisselle incl. Occupation juillet, 590\$ à 640\$. 526-1147.

LONGUEUIL Luxueux 4 1/2, relié métro Longueuil, piscine intérieure, bar ext., gym, sauna, stat. intérieur. Vue fleuve et Mtl. 900 \$ 671-3285.

PIERREFONDS, 4 1/2 pièces, vue sur ri-

vière, tapis mur à mur, poêle, frigo, laveuse, sècheuse, draperies, air conditionné, foyer, près du train CN, prix 115 000 \$, 683-1878.

122 Condos à vendre

N.D.G. 5 1/2, r.d.c., 5 appareils, tranquille, près tennis, métro, garage, 790 \$/mois, 259-1433 ou 845-5885.

OUTRE-MONT Stuart, Haut duplex, très beau, très éclairé, 9 1/2, boiserie, tapis, chauffé, garage, balcons. 1 420 \$ 271-6529, 274-6900.

OUTRE-MONT Au pied du Mont-Royal

Luxueux 7 1/2, 2 chambres, 21ème, 1er juillet. 1 150 \$/mois. 647-5419.

OUTRE-MONT 3 1/2, sous-sol, libre.

4 1/2, juillet, chauffé, poêle, frigo, rénové. 272-9182, 737-9711.

OUTRE-MONT, Mc Eschran, bas de duplex

6 1/2, foyer, cour, stationnement, 885\$ chauffé, 495-8934.

OUTRE-MONT, grand 4 1/2, chauffé, en-

tièrement rénové, 2ème, 1er juillet, 274-9845.

OUTRE-MONT GRAND 4 1/2 À LOUER

276-7354

PLATEAU Christophe-Colomb. Haut de

duplex spacieux, 6 1/2, clair, propre, stat., jardin. 650 \$/mois. 525-1824.

PLATEAU MONT-ROYAL

2 logements 4 1/2, 420 \$ et 440 \$ 523-4088.

PLATEAU: Messier/Sherbrooke.

3 1/2, 390 \$ — 4 1/2 475 \$ chauffés, cuisinière/frigo. Juillet. 597-2101.

PLATEAU: St-Denis près Roy. Très

grand 3 1/2, lav/séch, cuisinière/frigo, ensoleillé, terrasse, rénovations de qualité, bien insonorisé, stat. Libre. À partir de 695 \$, 843-5923, répondeur 286-2891.

PRÈS U. de M. 4 1/2 chauffé, électrique,

rénové, très propre, face d'un centre d'achats. 345-9178.

ROSEMONT: 2e Av. Grand 3 1/2, cuisine

rénovée. Pour couple ou personne seule. 385 \$ 374-3003.

160 App. et log. à louer

BOUL. ST-JOSEPH: Face au métro. 4 1/2: 700 \$; 5 1/2: 800 \$. Spacieux, cuisine/frigo, non chauffés. 845-5310.

C.D.N. 3245 Linton, (entre Hudson et Decelles) 4 1/2 chauffé, poêle, frigo, eau chaude. Après 3h30: 731-5040.

CARRÉ ST-LOUIS: Face au parc

Luxueux 3 1/2, cuisinière/frigo. 665 \$ 1000. 845-1973.

CARTIER: Près R-C 2 pas métro,

(1 mois gratuit), 4 1/2, très beau, style condo, entrées lav/séch. À partir de 530 \$/mois. 493-9665.

DE LANAUDIÈRE/BEAUBIEN

7 1/2, 3 doubles, 1 petite chambre, 2e étage. 550 \$ 272-8539.

ED.-MONTPEIT Face U. de M. 5 1/2,

4 1/2, chauffés, équipés. Résidentiel. Stat. Juillet. 341-6145, 342-0443.

GRAND STUDIO 1 1/2 ensoleillé, libre

immédiatement, calme, près métro. 398 \$ tout compris. 527-6396.

ILE DES SOEURS, 3 1/2, 1 1/2, vue fleuve,

juin/juillet, tarif réduit, 768-1563 (mess.). 640\$. 526-1147.

MTL.-NORD, 10 1/2: 800\$/mois, 4 1/2 et

grand 3 1/2: 400\$/mois. Chauffé, élect. loc. 12049, rue Brunet, 325-3722.

N.D.G. EST Haut duplex: 7 1/2, 4 c.c., 2

s./b., propre, 875 \$/m. Pas chauffé, métro. Idéal pour groupe. 392-1437 ou 481-5062.

N.D.G. Girouard, haut duplex, grand 7 1/2,

prés parc, boiserie, chauffé, 900 \$, juillet 481-3309.

N.D.G. 5 1/2, r.d.c., 5 appareils, tranquille,

près tennis, métro, garage, 790 \$/mois, 259-1433 ou 845-5885.

OUTRE-MONT Stuart, Haut duplex, très

beau, très éclairé, 9 1/2, boiserie, tapis, chauffé, garage, balcons. 1 420 \$ 271-6529, 274-6900.

OUTRE-MONT Au pied du Mont-Royal

Luxueux 7 1/2, 2 chambres, 21ème, 1er juillet. 1 150 \$/mois. 647-5419.

OUTRE-MONT 3 1/2, sous-sol, libre.

4 1/2, juillet, chauffé, poêle, frigo, rénové. 272-9182, 737-9711.

OUTRE-MONT, Mc Eschran, bas de duplex

6 1/2, foyer, cour, stationnement, 885\$ chauffé, 495-8934.

251 Bureaux à louer

400 PL. CA. de bureaux, près du métro, air conditionné, élect., entretien, stationnement. 735-1352, 9h à 17h.

A-1 CARRÉ ST-LOUIS

200 à 999 p.c., 2500 \$/mois + 1 Libre 843-6126

CÔTE VERTU/Lacade 1000 à 20 000 p.c.

bureaux professionnels, incl. main, grand parking. Tous les services 850 \$/p.c. 739-3641.

SHERBROOKE Face parc Lafontaine.

1 500 p.c., près métro, idéal. Idéal pour professionnels. 849-1977.

ST-LÉONARD: près Boul. Langelier,

grand bureau très bien éclairé, chauffage et air climatisé compris, 1 500 p.c. 321-6882.

STE-ROSE (1 mois gratuit). Idéal pour

professionnels qui commencent ou hommes d'affaires. À partir de 225 \$/mois. Chauffage, climatisé, éclairage,

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Les médecins contre la « soviétisation »

Un nouveau concept, l'euthanasie budgétaire

Marcel Julien

L'auteur est pneumologue

LA LUTTE que se livrent les médecins et le ministre de la Santé se déroule quotidiennement dans les hôpitaux de la province de Québec. Cette bataille oppose les médecins et la direction générale de chaque centre hospitalier. Pourquoi cette bataille ?

D'une part, malgré tous les défauts dont on accuse les médecins, s'il s'avérait que la majorité soient honnêtes et consciencieux, quelle devrait-elle être l'une de leurs principales préoccupations ? Ne serait-ce pas celle de vouloir le bien-être de leur patient ?

Si l'on tient pour acquis d'autre part que les directeurs généraux des centres hospitaliers soient également pour la majorité honnêtes et consciencieux, l'une de leurs principales préoccupations ne devrait-elle pas être de s'assurer que les soins aux bénéficiaires (l'appellation comptable du patient) ne brisent pas le fragile équilibre budgétaire de leur institution ?

Les difficultés économiques que nous traversons rendent de plus en plus incompatibles ces deux rôles très distincts. Pour équilibrer le budget des hôpitaux, il est devenu monnaie courante de procéder à des fermetures de lits, de réduire le personnel, de restreindre les temps opératoires. Ainsi s'épanouit le conflit entre les médecins et la direction générale des hôpitaux.

Mais qui, pensez-vous, entre la direction générale et le médecin, s'op-

imprégné du narcissisme de son promoteur ?

Au service de qui ?

Les médecins doivent-ils être au service du directeur général ou au service du citoyen, comme le dit si bien notre ministre temporaire ? Sont-ce les médecins qui rêvent de contrôler l'appareil bureaucratique de l'État (qu'auraient-ils à en faire), ou est-ce l'État qui rêve de contrôler la médecine ?

Le seul pouvoir que désire la profession médicale est celui de traiter les patients librement, et le seul pouvoir que devrait rechercher l'État serait de rendre accessible à tous la science médicale.

Mais la réforme actuelle ne vise qu'à réduire les dépenses, couper dans les services, faire obstacle à la recherche et au développement, enfin tout ce qui fait que la médecine contribue à améliorer la santé de la personne et de la collectivité. Mais en ce qui concerne l'économie, il est vrai que la médecine traite des malades, des handicapés, des personnes âgées, enfin tous ceux là qui coûtent beaucoup d'argent et rapportent peu.

Tout cet argent qui pourrait servir à financer des commissions d'enquêtes, des campagnes électorales, ou encore mieux apporter de brillantes solutions « politiques » aux problèmes sociaux comme ceux des BPC et des pneus de Saint-Amable, éloquentes démonstrations de la fiabilité gouvernementale en matière de gestion des affaires publiques pour ne citer que quelques exemples !

Gérée par l'ex-ministre de la voirie, qui nous a révélé ses compétences par la condition de nos routes au Québec, la santé publique pavée de la loi 120 est-elle centrée sur le citoyen ou sur l'apanissement des ressources médicales ?

Il est bien malheureux que les directeurs généraux des centres hospitaliers de la province qui vivent quotidiennement ces contradictions entre les objectifs du ministère et ceux de la profession médicale aient refusé d'appuyer la démarche des médecins. Ils ont démontré ainsi leur asservissement au ministre, privilégiant la comptabilité au détriment de l'être humain. Ils auront à vivre avec leur décision dont ils n'ont probablement pas encore saisi la portée, puisqu'on ne leur a pas accordé le privilège de réfléchir, mais uniquement celui d'obéir au ministre et de l'applaudir quand il parle, ce même privilège que l'on voudrait accorder aux médecins dans le cadre de la nouvelle loi.

Médecine et gestion, deux choses distinctes

La pratique de la médecine et la gestion budgétaire sont des fonctions bien distinctes. Si le ministre désire que les médecins soient les serviteurs du citoyen, ce n'est pas en les subordonnant à la direction générale des hôpitaux, mais en laissant à la profession médicale sa liberté d'exercice et d'expression qu'il y parviendra.

Qui défendra le patient dans un système bureaucratique si la médecine perd son autonomie ? En étouffant ces droits fondamentaux, la loi 120 menace la santé et la démocratie au profit de la bureaucratie ! Sommes-nous engagés dans un régime totalitaire ou est-ce Marc-Yvan Côté qui rêverait de l'être ?

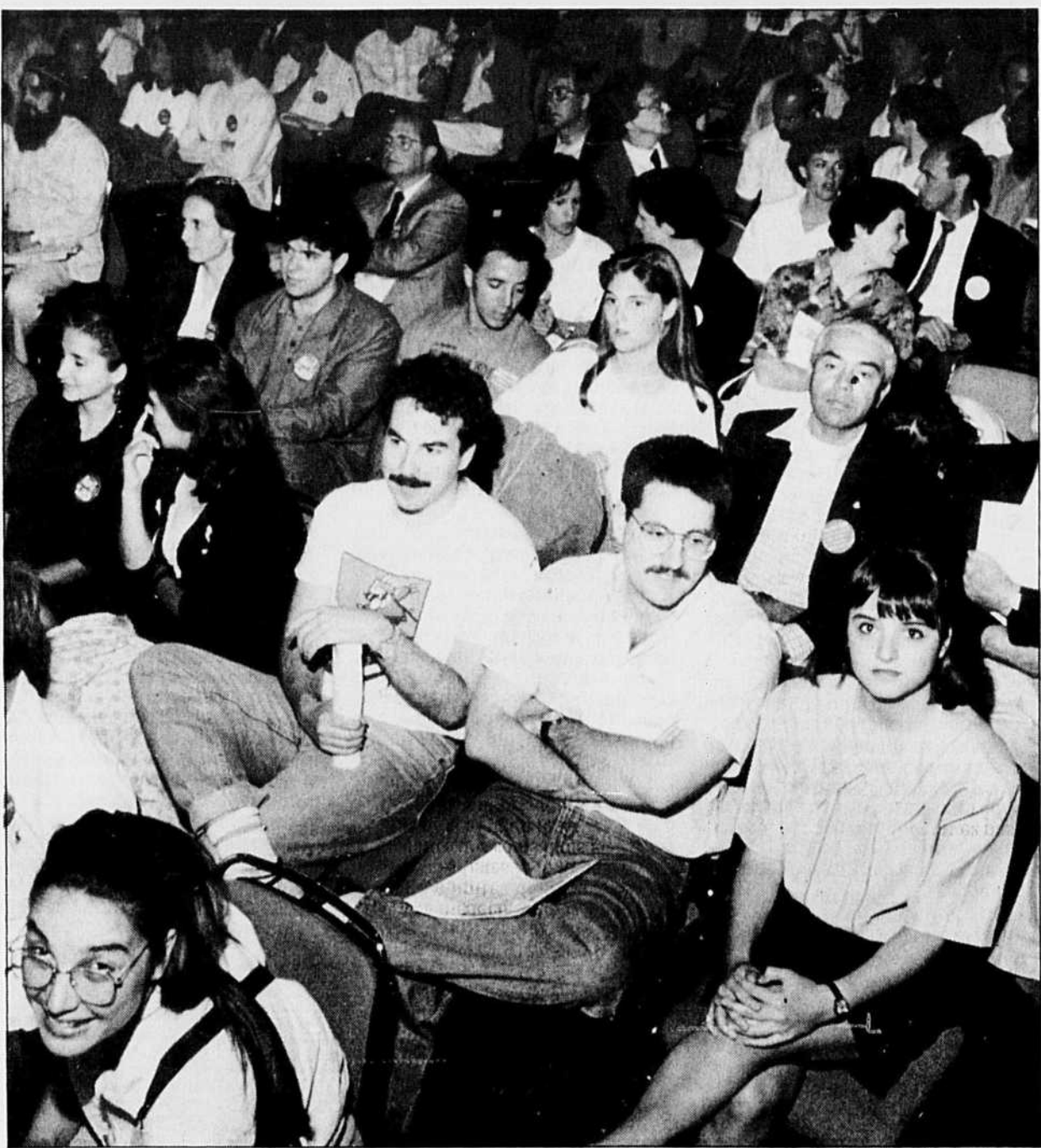
Voilà le noeud du problème ! Le citoyen-contribuable mérite une réforme intelligente de la santé, à l'enseigne de la concertation entre la profession médicale et un gouvernement responsable. Et non pas une réforme unilatérale sculptée par des technocrates, conduisant tout droit à un nouveau concept, celui de l'euthanasie budgétaire !

tant elle est grossièrement farcie d'exagérations qui n'ont aucune commune mesure avec le soi-disant objectif poursuivi. Une(e) collègue convaincu(e) par les énormités contenues dans cette lettre ferait bien de sortir son drapeau bleu et de battre le tambour en criant « Aux armes, citoyens ! »

Le premier paragraphe augure bien : « Moi et mes collègues de la profession médicale nous opposons farouchement... » Je remercie mes chers(ères) collègues de me suivre si gentiment.

La réforme n'a pas seulement un caractère « néfaste » (néfaste : « interdit par la loi divine ») mais elle est une « véritable soviétisation de la médecine au Québec » (soviétisation, dérivé de soviétiser : soumettre à l'autorité ou à l'influence de la Russie soviétique). Mot creux, macarthyste, dépassé, dénué de sens, qui fera rire « notre député »...

Continuons dans le même paragraphe. Une fois soviétisée, la médecine



Médecins réunis lors d'une première journée de protestation, la semaine dernière.

PHOTO JACQUES NADEAU

Une crise créée de toutes pièces par le gouvernement

Stephen Morgan

Chirurgien, directeur des Affaires professionnelles à la Fédération des médecins spécialistes du Québec

CHER MONSIEUR Francoeur, votre sarcasme à l'endroit des 18 000 médecins du Québec et de leurs représentants me laisse bien songeur...

Se pourrait-il, en effet, que vous seul ayez raison dans cette affaire et que tous ces bons docteurs ne voient dans la situation actuelle qu'une mise en danger de leur butin ? Ou alors notre firme de communication, dont vous rabaissez le niveau, n'aurait-elle pas réussi à vous rendre notre message, vous l'observateur impartial ?

Que de contradictions dans votre discours : en décembre, les fédérations étaient les meilleures alliées de M. Côté, selon vous. Et pourtant vous n'hésitez pas à comparer ce même Clément Richer, l'allié de décembre à un Michel Chartrand, sans doute pour l'habiller d'un manteau de démagogie. Et, bien sûr, Augustin Roy et André Aubry, deux personnes qui ont consacré leur vie à la défense de la santé publique au Québec, ne sauraient trouver grâce à vos yeux. Ils ont osé tirer la sonnette d'alarme et mettre le public en garde contre la mégalomanie des bureaucrates.

Bien sûr, vous oubliez que la crise actuelle des effectifs médicaux a été provoquée de toutes pièces par le gouvernement, par sa politique de

contingement des postes de résidence. Vous oubliez de mentionner que, malgré le mélodrame joué par le ministre Côté, ce même ministre refuse résolument l'aide que la profession médicale lui a offerte pour régler ces problèmes.

Ainsi, quand l'Association des chirurgiens généraux offrait de combler tous les postes vacants en chirurgie générale en région, par un système de remplacement, elle ne recevait même pas d'accusé de réception. Il fallait, en effet, maintenir la crise pour conserver le prétexte de mettre au pas ces méchants médecins.

Dans le nouveau système de fonctionnaires à la soviétique, on récoltera ce qu'on aura semé.

Vous ne mentionnez pas que la mise sous tutelle du Conseil des médecins et dentistes aura comme effet direct la démotivation de tous ses participants. Sachez-le cher ami, c'est bénévolement et par conscience professionnelle que les milliers de médecins qui participent aux divers comités du Conseil des médecins dentistes le font, pour assurer la qualité des soins dans leur milieu. C'est parce qu'on les a responsabilisés qu'ils ont pris leurs responsabilités. Dans le nouveau système de fonctionnaires à la soviétique, on récoltera ce qu'on aura semé.

si votre travail de député était contrôlé par le secrétaire de l'Assemblée nationale plutôt que par vos commettants ? Voilà qui amène notre député bien pensant à réfléchir et à réagir « personnellement ». Avant de réfléchir cependant, faudrait-il d'abord qu'il comprenne où se situe le parallèle entre le CMDP, le directeur général, lui-même le député, le secrétaire de l'Assemblée nationale (qui est-il ?) et les commettants.

Ménages creusés, il ne verra aucun parallèle. Les membres des CMDP ne sont pas élus par les citoyens commettants. Ils sont là, parce qu'ils l'ont demandé. Le secrétaire de l'Assemblée nationale ? Connaissiez-vous le directeur ?

La lettre se poursuit de même façon avec des comparaisons oiseuses et d'autres exagérations non moins oiseuses. Il n'y aura plus de relève, plus de médecine de pointe, plus de

Le statut d'entrepreneur libre, une garantie

Mais ce qui vous choque le plus dans cette histoire, c'est le maintien du statut d'entrepreneur libre pour les médecins. Votre rêve, vous le laissez transparaître lorsque vous dites que plus de la moitié des médecins américains sont salariés. Préférez vos sources.

Et pourtant, c'est dans ce statut d'entrepreneur libre, c'est dans cette liberté de pratique que l'on trouve les meilleures garanties du maintien de la compétence des individus et surtout de la protection de l'individu contre le diktat des bureaucrates, dont le rêve se résume à couper dans les dépenses de santé et à tout contrôler.

Renseignez-vous, cher monsieur Francoeur, et allez dans les endroits où le système bicéphale que vous décriez tant fonctionne bien. Visitez l'Hôpital Saint-Luc, où le partenariat médico-administratif n'est pas un vain mot. Cet hôpital que je connais, et comme bien d'autres, fonctionne à pleine capacité, offre des services de haute qualité, et ce dans le respect intégral des contraintes budgétaires imposées par le ministère. Cet hôpital, où je vis depuis 20 ans, pratique quotidiennement le dialogue entre les administrateurs et les professionnels de la santé.

Mais surtout ne me croyez pas ; je suis médecin, donc non crédible. Renseignez-vous auprès des administrateurs de cet endroit : ils vous donneront matière à réflexion.

cabinets privés, plus de réponse aux besoins de la clientèle, plus de motivation à pratiquer : un désastre, quoi !

Devant un tel cataclysme, j'entrevois plein de changements de vocation de mes chers(ères) collègues qui se dirigeront vers de nobles professions d'avocat, d'ingénieur, d'architecte, qui les obligeront à se faire valoir avant que de n'être payés à l'acte, à vacation ou autrement et cela, avec garantie à vie.

J'ai voulu tout simplement, par cette lettre, rappeler qu'avec de mauvais moyens, de faux arguments et de grossières exagérations trempées dans le mélo, on risque de ne rien obtenir de ce qui est raisonnable dans la revendication de notre corps médical assemblé « machinalement » en fédération, « machinalement » elles-mêmes regroupées.

D'un « cher collègue » non signataire d'une lettre qu'il aurait honte de signer...

Heureusement qu'on a nos malades !

Ghislain Devroede

Professeur au département de Chirurgie de l'Université de Sherbrooke

HEUREUSEMENT qu'on a nos malades ! C'est ce que nous disait un jour un médecin, en France, après une semaine intensive de travail en groupe Balint, visant à nous faire travailler sur la relation malade-médecin.

À lire l'analyse de Jean Francoeur (« La grève des médecins, deux poids deux mesures », LE DEVOIR du 23 mai), peut-être faudrait-il que les analystes de la santé se demandent, eux aussi, pourquoi ils ont choisi comme centre d'intérêt dans la vie celui qui est le leur !

Voilà les patients réduits à une abominable purée de pommes de terre, puisque telle est la comparaison qui parcourt tout ce texte. C'est dire qu'ils sont une chose dont on parle, et tout le respect que leur porte le journaliste.

« Tout le monde le fait, fais-le donc » semble être une autre idée directrice du texte. Puisque les infirmières ont été matraquées, pourquoi ne pas matraquer les médecins ? Il ne restera plus, après avoir mis les « travailleurs » de la santé à genoux devant le bon peuple, que les forcer à l'aimer. Là nos attentes seront comblées... M. Francoeur pense-t-il sérieusement que c'est ainsi qu'on crée des attitudes, ou bien veut-il réduire le système de la santé à une industrie qui ne produit pas des automobiles mais des gens bien portants ?

Tous les pouvoirs sont pervers et celui du journaliste qui ventile sa colère dans une analyse soi-disant objective, ne l'est pas moins que celui du médecin qui vit du pouvoir qu'il subjugue de ses patients. Et bien sûr le politicien pense plus souvent à sa réélection qu'au bien-être de la population.

J'ai trouvé ce texte d'un simplisme primaire navrant, style coup de poing sur la table d'un père qui met ses enfants au pas. Je l'ai trouvé réactionnaire, c'est-à-dire loin de l'action constructive. Je l'ai trouvé agressif et méchant. Ce n'est pas ainsi que se crée un dialogue. C'est ainsi que commencent les guerres, petites et grandes.

La méthode Côté, une aberration

Stéphanie Bélliveau

Étudiante en arts de Montréal

JE SUIS profondément déçue et choquée par l'analyse « La grève des médecins, deux poids deux mesures » de Jean Francoeur. Voilà un article plein de fiel qui charrie les préjugés les plus courants à propos des médecins. L'éditorial du même auteur, le jour précédent, n'était guère plus intéressant. Faute de trouver de l'information sérieuse et réfléchie dans les journaux, je n'ai pu me faire une idée réelle des changements que propose la réforme Côté.

Cependant, de voir tous les médecins se mobiliser ainsi me met la puce à l'oreille, car une chose est sûre : je me méfie plus des politiciens que des médecins ! J'ai eu la chance de parler avec un des manifestants, chance que M. Francoeur ne semble pas avoir eue. Ce qui est ressorti de cette conversation, c'est l'opposition massive des médecins devant une réforme axée sur la création d'une superstructure bureaucratique.

Je n'ai que 24 ans et je crains que cette réforme soit une erreur semblable à celle que nous payons actuellement pour une fonction publique faramineuse et inefficace. Alourdir la bureaucratie n'a jamais été un moyen pour régler des problèmes, au contraire... Et faire une réforme de la santé sans consulter le personnel hospitalier et les médecins me paraît être une méthode aberrante, typique d'un ministre qui se cherche du capital politique vite fait.

Je suppose que si le salaire des médecins valait celui des « préposés à la préparation de l'abominable purée de pommes de terre », M. Francoeur aurait au moins pris la peine d'analyser leur message pour nous en dire quelques mots.

De grossières exagérations trempées dans le mélo et la paranoïa

Guy Lamarche

Directeur de l'École de réadaptation de l'Université de Montréal

• L'exagération, en voulant agrandir les petites choses, les fait paraître plus petites encore. (D'Alembert)

• Il y a quelque complaisance qui fait que chaque sentiment que nous éprouvons s'exagère. (Gide)

LE 23 MAI, je recevais, comme tous les médecins du Québec, une lettre non signée du Regroupement des fédérations des médecins du Québec enjoignant les « chers(ères) collègues » de faire parvenir à « votre député » (sic) une lettre ayant pour objet d'« amener le gouvernement à renoncer à son projet de loi 120 sur la réforme de la santé au Québec ».

Tout(e) cher(ère) collègue raisonnable ne peut signer une telle lettre,

« au » Québec deviendra « une médecine sans médecins dirigée par des bureaucrates qui considèrent les membres du corps médical comme des pions qu'on peut déplacer à sa guise, et les patients comme des pièces numérotées qu'on dirige machinalement vers différentes chaînes de montage ».

La nintendoïsation de la médecine

Nous assisterons à la nintendoïsation de la médecine. Les médecins disparaîtront. Nintendo les aura transformés en pions. Les patients en pièces détachées vont être assemblés « machinalement » sur différentes chaînes de montage. La génétique moléculaire soviétisée, quoi !

Dans le sixième paragraphe, les chers(ères) collègues posent une question tout à fait troublante à notre pauvre député. « Comment réagiriez-vous personnellement (sic) et comment réagiriez (pas personnellement) ceux qui vous ont élu(e) »

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : José Boileau, François Brousseau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'information économique : Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verre (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (Commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (Commiss), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Mi-

cheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Monique Corbelle (adjointe), Jean-Marc Ste-Marie, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Louise Paquette, Olivier Zaida. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur) Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Françoise Coulombe Jean-François Lapointe, Sylvie Laporte, Raymond Paquin, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Sassele. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québecor Inc., 612 quai rue Saint-Jacques, Montréal, L'A- que, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent, Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 093708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 43.00 (US). Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.